Master Negative
Storage Number

OCI00078.08

Le petit théatre de l'univers

A Paris

[1825]

Reel: 78 Title: 8





A[illegible].

Cet Almanach contient six sections :

1re SECTION. Calendrier pour 1825.

IIe SECTION. Naissances et alliances des Princes Souverains de l'Europe.

IIIe SECTION. Géographie, histoire naturelle et physique.

IVe SECTION. Faits historiques. — Deriners momens et belles paroles de S. M. Louis XVIII. — Sa mort. — Son convoi funèbre.

Ve SECTION. Loterie.

VIe SECTION. Préfectures.

DIVISION DU ROYAUME DE FRANCE EN QUATRE-VINGT-SIX DÉPARTEMENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

AIN .... M. Rogniat, préfet, à Bourg.
sous-préfets. MM. Rolland de Ravel, à Belley; Duplessis, à Nantua; Jailly, à Trevoux; Pourcelot, à Gex.

AISNE .... M. le comte de Floirac, préfet, à Laon.
sous-préfets. MM. Des Mazis, à Château-Thierry; Rouzé, à Saint-Quentin; de Senneville, à Soissons; Habart, à Vervins.

ALLIER......... M. Leroy de Chavigny, préfet, à Moulins.
sous-préfets. MM. le vicomte de Conny, à Gannat; Lepère, à la Palisse; de Miègeville, à Montluçon.

BASSES-ALPES. M. Ferrand (Jules), préfet, à Digne.
sous-préfets. MM. de Gacon, à Barcelonnette; Duvilars, à Castellane; le comte de Grimaldi, à Forcalquier; Faure, à Sisteron.

HAUT. ALPES. M. Asselin, préfet, à Gap.
sous-préfets. MM. Viel, à Briançon; Serres, à Embrun.

ARDECHE...... M. le baron de Montureux, préfet, à Privas.
sous-préfets. MM. Levasseur, à l'Argentière; Delaroque, à Tournon.

ARDENNES..... M. Herman, préfet, à Mezières.
sous-préfets. MM. le ch. de Caravel, a Rhetel; Bezanson, à Rocroy; le comte Dorfeuille Foucault, à Sedan; le chevalier Golzart, a Vouziers.

ARRIÈGE...... M. le baron de Mortarieu, préfet, à Foix.
sous-préfets. MM. Subra Saint-Martin, à Pamiers; de Casteras, à Saint-Girons.

AUBE............ M. le b. Dewismes, préfet, à Troyes.
sous-préfets. MM. Paillot, à Arcis-sur-Aube; Rivière, à Bar-sur-Aube; de Noiron, à Bar-sur-Seine; Le Sénécal, à Nogent-sur-Seine.

AUDE............. M. de Beaumont, préfet, à Carcassonne.
sous-préfets. MM. Saint-Martin-des-Islets, à Castelnaudary; d'Aubergeon, à Limoux; ...., à Narbonne.

AVEYRON....... M. d'Arros, préfet, à Rhodez.
sous-préfets. MM. Pegairolles, à Espalion; Carbon, à Milhau; Dieudonné de Vesins, à Saint-Afrique; le comte Dulac, à Villefranche.

B. DU RHONE. M. le comte de Villeneuve-Bargemont, préfet, à Marseille.
sous-préfets. MM. Coriolis, à Aix; de Barreme, à Arles.

CALVADOS...... M. le comte de Montlivault, préfet, à Caen.
sous-préfets. MM. de Genas Duhomme, à Bayeux; Rulhière, à Falaise; Boulançy, à Lisieux; le comte de Gasville, à Pont-l'Evêque; le comte Eugène de Valory, à Vire.

CANTAL......... M. Sers, préfet, à Aurillac.
sous-préfets. MM. le baron de Cussac, à Mauriac; Saint-Félix-d'Amoreux, à Murat; Amable Frayssinous, à Saint-Flour.

CHARENTE..... M. de Marnière de Guer, préfet, à Angoulême.
sous-préfets. MM. Ed. de Vallée, à Barbezieux; le chevalier Dalès, à Cognac; Barbier de Landrevie, à Confolens; Boulley, à Ruffec.

CHARENTE inf. M. le comte Nugent, préfet, à la Rochelle.
sous-préfets. MM. Lestranges, à Jonsac; le Terme, à Marennes; Martillat, à Rochefort; de Gigord, a Saintes; de Bonnegens, à Saint-Jean-d'Angely.

CHER .... M. le marq. d'Alon, préfet, à Bourges.
sous-préfets. MM. Puyvalé, à Saint-Amand; de Fussy, à Sancerre.

CORRÈZE ...... M. le marq. de Villeneuve préfet, à Tulle.
sous-préfets. MM. le baron de Carbonnière, à Brive; de Peybere, à Ussel.

CORSE........... M. le vicomte de Lantivy, préfet, à Ajaccio.
sous-préfets. MM. Petriconi, à Bastia; Arman, à Calvi; di Pietro, à Corte; Péraldi, à Sartene.

COTE-D'OR.... M. le marquis d'Arbaud Jouques, préfet, à Dijon.
sous-préfets. MM. Perret, à Beaune; de St.-Brisson, à Chatillon-sur-Seine; Capmas, à Semur.

COTES du Nord. M. Frotier de Bagneux, préfet, à St.-Brieux.
sous-préfets. MM. Sévoy, à Dinan; Geoffroy de Villeblanche, à Guingamp; de Troguendy, à Lannion; de Coniac, à Loudéac.

CREUSE......... M. le baron Finot, préfet, à Guéret.
sous-préfets. MM. Devins de Peysac, à Aubusson; Chassoux, à Bourganeuf; le comte Pelet, à Boussac.

DORDOGNE.... M. de Cintré, préfet, à Périgueux.
sous-préfets. MM. Biran-Lagrèze, à Bergerac; de Coursou, à Nontron; Cellerier, à Ribérac; Cerval, à Sarlat.

DOUBS .... M. le comte Milon le Mesne, préfet, à Besançon.
sous-préfets. MM. Terrier de Lovay, à Baume-les-Dames; Daclin, à Pontarlier; le comte de Montrond, à Montbelliard.

DROME .... M. de Cotton, préfet, à Valence.
sous-préfets. MM. de Beaumont, à Die; de la Boissière, à Montelimart; d'Indy, à Nyons.

EURE .... M. Raymond Delaître, préfet, à Evreux.
sous-préfets. MM. le chevalier de Boury, aux Andelys; Delahaye, à Bernay; Vieilh Boisjoslin, à Louviers; le marquis de Sainte-Marie, à Pont-Audemer.

EURE et LOIR. M. Giresse de la Beyrie, préfet, à Chartres.
sous-préfets. MM. de Quatrebarbes, à Châteaudun. des Rotours, à Dreux; Tôchon de Marollier, à Nogent-le-Rotrou.

FINISTÈRE.... M. de Castellane, préfet, à Quimper.
sous-préfets. MM. Guesnet, à Brest; Rodelec Duporzic, à Châteaulin; Savignhac, à Morlaix; de la Villemarqué, à Quimperlé.

GARD .... M. Planelli de la Valette, préfet, à Nismes.
sous-préfets. MM. le baron de Larcy, à Alais; de Boismont, à Uzès; Dortet de Tessan, au Vigan.

H. GARONNE. M. le comte de Juigné, préfet, à Toulouse.
sous-préfets. MM. de Bellefonds, à Muret; Trincaud Latour, à Saint-Gaudens; de Gounon, à Villefranche.

GERS .... Lingua de St.-Blanquat, préfet, à Auch.
sous-préfets. MM. de Moncade à Condom; de Luscan, à Lectoure; de Lesseps, à Lombez; de Bréa, à Mirande.

GIRONDE........ M. le baron d'Haussez préfet, à Bordeaux.
sous-prefets. MM. d'Escures, à Bazas; le baron de Conteneuil, à Blaye; Pirly, à la Réole; le b. J. B. de Cavaignac, à Lesparre; Roussille, à Libourne.

HÉRAULT....... M. Creuzé de Lesser, préfet, à Montpellier.
sous-préfets. MM. le comte de Castellane, à Beziers; le comte de Blacas-Carcs, à Lodève; de Bonne, à Saint-Pons.

ILLE ET VILL. M. le comte de Vandeuvre, préfet, à Rennes.
sous-préfets. MM. Deslandes, à Fougères; Morel Desvallons, à Montfort-sur Mer; de Robillard, à Redon; de Godefroy à Saint-Malo; Ed. du Fougerais, à Vitré.

INDRE .... M. le baron Locard, préfet, à Châteauroux.
sous-préfets. MM. de la Salle, au Blanc; de Durbois, à Issoudun; de Carbonnières, à la Châtre.

INDRE ET L... M. le vicomte de Nonneville, préfet, à Tours.
sous-préfets. MM. de Waresquiel, à Chinon; Lemaistre, à Loches.

ISÈRE............ M. le baron de Calvière, préfet, à Grenoble.
sous-préfets. MM. d'Orcières, à la Tour-du-Pin; Cara de la Batie, à Saint-Marcellin; Anglès, à Vienne.

JURA............. M. le comte de Waters, préfet, à Lons-le-Saulnier.
sous-préfets. MM. de Belleroche, à Dôle; de Branges de Bourcia, à Poligny; Gacon, à Saint-Claude.

LANDES.......... M. Charles de Puységur, préfet, à Mont-de-Marsan.
sous-préfets. MM. Pignol, à Dax; le vicomte de Charritte, à Saint-Sever.

LOIR et CHER. M. le comte de Saint-Luc, préfet, à Blois.
sous-préfets. MM. le chevalier Duchesne, à Romorantin; ...., à Vendôme.

LOIRE .... M. Des Tours de Chaulieu, préfet, à Montbrison.
sous-préfets. MM. le comte Armand Delaîstre, à Roanne; Durosier, à Saint-Etienne.

HAUTE-LOIRE. M. Bastard d'Etang, préfet, au Puy.
sous-préfets. MM. Borne, à Brioude; de Sainte-Colombe, à Yssingeaux.

LOIRE-INFÉR. M. de Villeneuve, préfet, à Nantes.
sous-préfets. MM. de Guébriac, à Ancenis; le comte de Bolspean, à Châteaubriant; de Latocnaye, à Paimbeuf; Dufeugray, à Savenay.

LOIRET......... M. le vicomte de Riccé, préfet, à Orléans.
sous-préfets. MM. le comte de Lestrade, à Gien; Billecocq, à Montargis; de Fougereux, à Pithiviers.

LOT............... M. de Saint-Félix, préfet, à Cahors.
sous-préfets. MM. Léotard, à Figeac; Lannau-Rolland, à Gourdon.

LOT ET GAR.. M. Musnier de la Converserie, préfet, à Agen.
sous-préfets. MM. Locquet de Blossac, à Marmande; de la Bergerie, à Nerac; le baron Des Etangs, à Villeneuve-d'Agen.

LOZÈRE......... M. le baron de Valdenuit, préfet, à Mende.
sous-préfets. MM. le comte de Narbonne-Lara, à Florac; Dubouchage fils, à Marvejols.

MAINE ET L.. M. Martin Despuiseux, préfet, à Angers.
sous-préfets. MM. le comte Félix d'Hésecque, à Baugé; de Chantreau, à Beaupréau; de Carrère, à Saumur; vicomte Dudresnay, à Segré.

LE
PETIT THÉATRE
DE L'UNIVERS,

ÉTRENNES NATURELLES,

PRÉCIEUSES, INSTRUCTIVES ET AMUSANTES,

DIVISÉES EN SIX SECTIONS,

POUR L'ANNÉE 1825.

DE L'IMPRIMERIE DE RICHOMME.

A PARIS,

Chez LOUIS JANET, Libraire, successeur de son père, rue Saint-Jacques, N°. 59.

PREMIERE SECTION.

ARTICLES DU CALENDRIER

POUR 1825.

Année de la période julienne. . . 6538.
De la première Olympiade. . . . 2601.
De la fondation de Rome. . . . . 2577.
De l'époque de Nabonassar. . . . 2572.
L'année 1240 des Turcs commence le 26 août 1824, et finira le 15 août 1825, selon l'usage de Constantinople, d'après l'Art de vérifier les dates.
De la venue de Jésus-Christ . . . 1825.

ÉCLIPSES DE 1825.

Il y aura cette année deux éclipses de Soleil et deux de Lune.

Le 1er. juin, éclipse de Lune, visible à Paris.
Commencement à 0 h. 2 m. du matin.
Milieu à 0 h. 17 m. du matin.
Fin à 0 h. 33 m. du matin.
Le 16 juin, éclipse de Soleil, invisible à Paris.
Le 25 novembre, éclipse de Lune, en partie visible à Paris.
Commencement à 3 h. 23 m. du soir.
Milieu à 4 h. 20 m. du soir.

Fin à 5 h. 16 m. du soir.
Le 9 décembre, éclipse de Soleil, invisible à Paris.

DES SAISONS.

Printemps, le 20 mars, à 9 h. 28 m. s.
Eté, le 21 juin, à 10 h. 22 m. du mat.
Automne, le 23 septembre, à 8 h. 51 m. du matin.
Hiver, le 21 décembre, à 1 h. 55 m. du matin.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'Or. . 2. Cycle solaire . 14.
Epacte. . . . . XI. Indiction rom. 13.
Lettre Dominicale. B.

QUATRE - TEMPS.

Les 23, 25 et 26 février.
Les 25, 27 et 28 mai.
Les 21, 23 et 24 septembre.
Les 14, 16 et 17 décembre.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime. . 30 janvier.
Les Cendres. . . 16 février.
Pasques. . . . . . 3 avril.
Les Rogations. . 9 mai.
L'Ascension . . . 12 mai.
Pentecote. . . . 22 mai.
La Trinité. . . . 29 mai.
Fète-Dieu . . . . 2 juin.
L'Avent . . . . . 27 novembre.

JANVIER 1825. *Signe* le Verseau.

P.L. le 4 à 11 h. 48 m. s. | N.L. le 19 à 3 h. 52 m. m
D. Q. le 11 à 4 h. 3 m. s. | P.Q. le 27 à 8 h. 34 m. m

J. d. S.	*j. du m.*	*Noms des Saints.*	Lev du S *h m.*	Cou du S *h m.*	Lever de la L *h. m.*	Couc. de la L *h. m.*
sam	1	LA CIRCONS.	7 52	4 8	1 0 Soir.	4 13 Matin.
D.	2	s. Basile, é.	7 52	4 8	1 45	5 20
lun	3	s^e *Geneviève*	7 51	4 9	2 43	6 21
mar	4	s. Rigobert.	7 51	4 10	3 52	7 14
mer	5	s. Siméon.	7 50	4 10	5 10	7 56
jeu	6	L'EPIPHAN.	7 49	4 11	6 32	8 30
ven	7	s. Théau.	7 48	4 12	7 53	8 59
sam	8	s. Lucien.	7 48	4 13	9 14	9 22
D.	9	s. Furcy, a.	7 47	4 13	10 34	9 45
lun	10	s. Paul, h.	7 46	4 14	11 52	10 7
mar	11	s. Théodose.	7 45	4 15	matin	10 30
mer	12	s. Arcade.	7 44	4 16	1 10	10 57
jeu	13	Bapt. de NS.	7 43	4 17	2 26	11 28
ven	14	s. Hilaire, é.	7 42	4 18	3 38	0 6 Soir.
sam	15	s Maur, a.	7 41	4 19	4 44	0 53
D.	16	s. Guillaum.	7 40	4 20	5 39	1 47
lun	17	s. Antoine.	7 39	4 21	6 26	2 50
mar	18	Ch. s. P. à R.	7 38	4 23	7 1	3 56
mer	19	s. Sulpice, é.	7 37	4 24	7 30	5 3
jeu	20	s. Sébastien.	7 35	4 25	7 55	6 10
ven	21	s^e. Agnès.	7 34	4 26	8 16	7 16
sam	22	s. Vincent.	7 33	4 27	8 35	8 20
D.	23	s Ildefonce.	7 32	4 29	8 52	9 23
lun	24	s. Babylas.	7 30	4 30	9 10	10 27
mar	25	Conver. s. P.	7 29	4 32	9 28	11 32
mer	26	s^e. Paule, v.	7 28	4 33	9 49	matin
jeu	27	s. Julien, é.	7 26	4 34	10 15	0 38
ven	28	s Charlem.	7 25	4 36	10 46	1 46
sam	29	s. François.	7 23	4 37	11 25	2 51
D.	30	*Septuagés.*	7 22	4 39	0 15 Soir.	3 54
lun	31	s. Pierre N.	7 21	4 40	1 19	4 50

FÉVRIER. *Signe* les Poissons.

P.L. le 3 à 11 h. 25 m. m	N.L. le 17 à 10 h. 14 m. s.
D.Q. le 10 à 2 h. 5 m. m.	P.Q. le 26 à 1 h. 51 m. m

J. d. S.	*j. du m.*	*Noms des Saints.*	Lev du S *h*	*m*	Cou du S *h*	*m.*	Lever de la L *h.*	*m.*	Couc. de la L *h.*	*m.*
mar	1	s. Ignace.	7	19	4	42	2 Soir.	32	5 Matin.	38
mer	2	Purificat.	7	18	4	43	3	52	6	17
jeu	3	s. Blaise, m.	7	16	4	45	5	16	6	48
ven	4	s. Philéas.	7	14	4	46	6	40	7	15
sam	5	ste. Agathe.	7	13	4	48	8	5	7	40
D.	6	*Sexagésime*	7	11	4	49	9	27	8	4
lun	7	s. Romuald.	7	10	4	51	10	49	8	28
mar	8	s. Jean de M.	7	8	4	53	matin		8	55
mer	9	se. Apolline.	7	6	4	54	0	7	9	26
jeu	10	se. Scolasti.	7	5	4	56	1	22	10	2
ven	11	s. Severin, a.	7	3	4	58	2	31	10	47
sam	12	se. Eulalie.	7	2	4	59	3	31	11	39
D.	13	*Quinquagés*	7	0	5	1	4	20	0 Soir.	39
lun	14	s. Valentin.	6	58	5	3	4	59	1	44
mar	15	s. Faustin.	6	56	5	4	5	31	2	50
mer	16	*Les Cendres*	6	55	5	6	5	57	3	57
jeu	17	s. Sylvain.	6	53	5	8	6	19	5	2
ven	18	Les 5 Plaies.	6	51	5	9	6	38	6	6
sam	19	s. Gabin, m.	6	50	5	11	6	57	7	10
D.	20	*Quadragés.*	6	48	5	13	7	15	8	15
lun	21	s. Pepin.	6	46	5	15	7	33	9	20
mar	22	se. Isabelle.	6	44	5	16	7	54	10	25
mer	23	s. Dam. 4*T*.	6	43	5	18	8	18	11	31
jeu	24	s. Mathias.	6	41	5	20	8	47	matin	
ven	25	s. Taraise.	6	39	5	22	9	22	0	37
sam	26	s. Porphire.	6	37	5	24	10	6	1	39
D.	27	*Reminiscere*	6	36	5	25	11	1	2	36
lun	28	s. Romain.	6	34	5	27	0 S.	7	3	26

Epacte . . . . . . XI. *Lettre Dominicale*. B.

MARS. *Signe* le Bélier.

P. L. le 4 à 9 h. 31 m. s. | N.L. le 19 à 4 h. 32 m. s.
D.Q. le 11 à 2 h. 36 m. s. | P.Q. le 27 à 3 h. 19 m. s.

J. d. S.	J. du m.	*Noms des Saints.*	Lev du S *h m.*	Cou du S *h m.*	Lever dela L *h. m.*	Couc. dela L *h. m.*
mar	1	s. Aubin, ev.	6 32	5 29	1 23 Soir.	4 9 Matin.
mer	2	s. Simplice.	6 30	5 31	2 45	4 44
jeu	3	s^e. Cunegon.	6 29	5 32	4 9	5 15
ven	4	s. Casimir.	6 27	5 34	5 33	5 41
sam	5	s^e. Agathe.	6 25	5 36	7 0	6 6
D.	6	*Oculi.*	6 23	5 38	8 24	6 29
lun	7	s^e. Perpétue	6 21	5 40	9 48	6 58
mar	8	s. Jean de D.	6 20	5 41	11 8	7 29
mer	9	s^e. Françoise	6 18	5 43	matin	8 5
jeu	10	s^e. Doctrové.	6 16	5 45	0 22	8 48
ven	11	Les 40 mart.	6 14	5 47	1 27	9 40
sam	12	s. Pol, évêq.	6 12	5 49	2 21	10 38
D.	13	*Lætare.*	6 10	5 50	3 5	11 42
lun	14	s. Lubin.	6 9	5 52	3 39	0 48 Soir.
mar	15	s. Zacharie.	6 7	5 54	4 6	1 54
mer	16	s. Abraham.	6 5	5 56	4 30	2 59
jeu	17	s^e. Gertrude	6 3	5 58	4 50	4 4
ven	18	s. Alexandre	6 1	5 59	5 9	5 8
sam	19	s. Joseph.	6 0	6 1	5 28	6 12
D.	20	*La Passion.*	5 58	6 3	5 47	7 17
lun	21	s. Benoît, a.	5 56	6 5	6 6	8 22
mar	22	s. Aprodise.	5 54	6 7	6 30	9 28
mer	23	s. Victorien.	5 52	6 9	6 57	10 34
jeu	24	s. Simon, m.	5 51	6 10	7 32	11 36
ven	25	ANNONCIAT	5 49	6 12	8 12	matin
sam	26	s. Ludger.	5 47	6 14	9 3	0 36
D.	27	*Rameaux.*	5 45	6 16	10 2	1 28
lun	28	s. Gontran.	5 43	6 18	11 10	2 11
mar	29	s. Eustase.	5 42	6 19	0 28 Soir.	2 50
mer	30	s. Rieul, év.	5 40	6 21	1 47	3 20
jeu	31	s^e. Balbine.	5 38	6 23	3 10	3 47

AVRIL. *Signe* le Taureau.

P.L. le 3 à 6 h. 32 m.m. | N.L. le 18 à 9 h. 29 m. m.
D.Q. le 10 à 5 h. 18 m.m | P.Q. le 26 à 0 h. 47 m.m.

J. d. S.	j. du m.	Noms des Saints.	Lev du S h	m.	Cou du S h	m.	Lever de la L h.	m.	Couc. de la L h.	m.
ven	1	*Vend.-Saint*	5	36	6	25	4	34 Soir.	4	13 Matin.
sam	2	s. Franç. de P	5	34	6	26	5	58	4	38
D.	3	PASQUES	5	33	6	28	7	23	5	4
lun	4	s. Ambroise.	5	31	6	30	8	47	5	33
mar	5	s. Zenon, m.	5	29	6	32	10	7	6	7
mer	6	s. Prudence.	5	27	6	34	11	18	6	48
jeu	7	s. Hégésipe.	5	26	6	35	matin		7	38
ven	8	s. Perpet, é.	5	24	6	37	0	18	8	36
sam	9	s^e. Marie, é.	5	22	6	39	1	7	9	39
D.	10	*Quasimodo.*	5	20	6	41	1	46	10	46
lun	11	s. Léon, p.	5	19	6	42	2	16	11	53
mar	12	s. Jules.	5	17	6	44	2	42	0	59 Soir.
mer	13	s. Marcellin.	5	15	6	46	3	4	2	4
jeu	14	s. Tiburce.	5	13	6	48	3	23	3	8
ven	15	s. Paterne.	5	12	6	49	3	42	4	12
sam	16	s. Fructueux	5	10	6	51	4	0	5	16
D.	17	s. Anicet.	5	8	6	53	4	20	6	21
lun	18	s. Parfait.	5	6	6	54	4	42	7	27
mar	19	s. Elphège.	5	5	6	56	5	9	8	33
mer	20	s^e Hildegon.	5	3	6	58	5	40	9	37
jeu	21	s. Anselme.	5	1	7	0	6	19	10	37
ven	22	s^e Opportun.	5	0	7	1	7	7	11	30
sam	23	s. Georges.	4	58	7	3	8	4	matin	
D.	24	s^e. Beuve.	4	56	7	5	9	9	0	16
lun	25	s. Marc, *abs.*	4	55	7	6	10	20	0	54
mar	26	s. Clet, pap.	4	53	7	8	11	36 Soir.	1	25
mer	27	s. Policarpe.	4	51	7	9	0	54	1	54
jeu	28	s. Vital, m.	4	50	7	11	2	15	2	19
ven	29	s. Robert, a.	4	48	7	13	3	36	2	41
sam	30	s. Eutrope.	4	47	7	14	4	59	3	8

MAI. *Signe les Gémeaux.*

P. L. le 2 à 3 h. 9 m. s. | N. L. le 18 à 0 h. 15 m. m.
D. Q. le 9 à 9 h. 30 m. s. | P. Q. le 25 à 7 h. 1 m. m.

J. d. S.	j. du m.	Noms des Saints.	Lev du S h m.	Cou du S h m.	Lever de la L h. m.	Couc. de la L h. m.
D.	1	s. Jac. s. Ph.	4 45	7 16	6 22 Soir.	3 36 Matin.
lun	2	s. Athanase.	4 43	7 17	7 44	4 [illegible]
mar	3	Inv. s^e^. Cr.	4 42	7 19	9 0	4 44
mer	4	s^e^. Monique.	4 40	7 20	10 8	5 30
jeu	5	Conv. s. Au.	4 39	7 22	11 0	6 26
ven	6	s. Jean P. L.	4 37	7 23	11 46	7 28
sam	7	s. Stanislas.	4 36	7 25	matin	8 30
D.	8	s. Désiré.	4 34	7 26	0 26	9 39
lun	9	*Rogations.*	4 33	7 28	0 48	10 52
mar	10	s. Gordien.	4 31	7 29	1 10	11 57
mer	11	s. Léon, év.	4 30	7 31	1 31	1 1 Soir.
jeu	12	Ascension.	4 28	7 32	1 50	2 5
ven	13	s. Servais.	4 27	7 34	2 9	3 9
sam	14	s. Boniface.	4 26	7 35	2 28	4 14
D	15	s. Isidore.	4 24	7 36	2 50	5 19
lun	16	s. Honoré.	4 23	7 38	3 13	6 24
mar	17	s. Paschal.	4 22	7 39	3 42	7 29
mer	18	s. Félix.	4 20	7 40	4 19	8 32
jeu	19	s. Célestin.	4 19	7 41	5 5	9 29
ven	20	s. Bernardin	4 18	7 43	6 0	10 18
sam	21	s^e^. Hélè. *v. j.*	4 17	7 44	7 3	10 57
D.	22	PENTEC.	4 16	7 45	8 14	11 31
lun	23	s. Didier, é.	4 14	7 46	9 28	11 59
mar	24	s. Donatien.	4 13	7 47	10 44	matin
mer	25	s. Urbain *4 T.*	4 12	7 48	0 0 Soir.	0 24
jeu	26	s. Phil de N.	4 11	7 49	1 19	0 48
ven	27	s. Hildevert.	4 10	7 50	2 38	1 12
sam	28	s. Germain.	4 9	7 51	3 58	1 36
D.	29	*La Trinité.*	4 8	7 52	5 18	2 4
lun	30	s. Hubert, é.	4 7	7 53	6 36	2 38
mar	31	s^e^. Pétronille	4 6	7 54	7 47	3 18

JUIN. *Signe* l'Ecrevisse.

P. L. le 1 à 0 h. 7 m. m.
D. Q. le 8 à 2 h. 27 m. s.
N. L. le 16 à 0 h. 31 m. s.
P. Q. le 23 à 11 h. 24 m. m
P. L. le 30 à 10 h. 13 m. m

J. d. S.	*j. du m.*	*Noms des Saints.*	Lev du S *h*	*m.*	Cou du S *h*	*m.*	Lever de la L *h.*	*m.*	Couc. de la L *h.*	*m*
mer	1	s. Pamphile.	4	6	7	55	8 [Soir.]	48	4 [Matin.]	9
jeu	2	Fête-Dieu.	4	5	7	56	9	37	5	10
ven	3	se. Clotilde.	4	4	7	56	10	15	6	14
sam	4	s. Quirin.	4	3	7	57	10	46	7	23
D.	5	s. Boniface.	4	3	7	58	11	11	8	32
lun	6	s. Claude, é.	4	2	7	58	11	32	9	40
mar	7	s. Paul de C.	4	1	7	59	matin		10	46
mer	8	s. Médard.	4	1	8	0	0	52	11	51
jeu	9	*Oct. F.-Dieu*	4	0	8	0	0	11	0 [Soir.]	54
ven	10	s. Landri, é.	4	0	8	0	0	30	1	58
sam	11	s. Barnabé.	3	59	8	1	0	50	3	3
D.	12	s. Justin.	3	59	8	1	1	13	4	8
lun	13	s. Antoine P.	3	58	8	2	1	40	5	13
mar	14	s. Basile.	3	58	8	2	2	14	6	17
mer	15	s. Guy, m.	3	58	8	2	2	55	7	17
jeu	16	s. Fargeau.	3	57	8	3	3	48	8	9
ven	17	s. Avit, ab.	3	57	8	3	4	48	8	51
sam	18	se. Marine.	3	57	8	3	5	56	9	27
D.	19	s. Gerv. s. P	3	57	8	3	7	11	9	58
lun	20	s. Silvère.	3	57	8	3	8	28	10	25
mar	21	s. Leufroi, a.	3	57	8	3	9	46	10	48
mer	22	s. Paulin.	3	57	8	3	11	4	11	11
jeu	23	s. Félix, m.	3	57	8	3	0	22	11	35
ven	24	s. *Jean-B.*	3	57	8	3	1 [Soir.]	40	matin	
sam	25	s. Prosper.	3	57	8	3	2	58	0	2
D.	26	s. Babolein.	3	57	8	3	4	14	0	32
lun	27	s. Crescent.	3	57	8	3	5	26	1	8
mar	28	s. Irenée.	3	58	8	2	6	30	1	53
mer	29	*ss. Pierre et P*	3	58	8	2	7	23	2	48
jeu	30	Com. s. Paul	3	58	8	2	8	6	3	51

JUILLET. *Signe* le Lion.

D.Q. le 8 à 7 h. 33 m. m. | P.Q. le 22 à 3 h. 44 m. s.
N.L. le 15 à 10 h. 34 m. s. | P.L. le 29 à 10 h. 6 m. s.

J. d. S.	j. du m.	*Noms des Saints.*	Lev du S *h*	*m.*	Cou du S *h*	*m.*	Lever de la L *h.*	*m.*	Couc. de la L *h.*	*m.*
ven	1	s. Martial	3	59	8	1	8	39 Soir.	4	59 Matin.
sam	2	Vis. de la V.	3	59	8	1	9	8	6	8
D.	3	s. Anatole	3	59	8	0	9	31	7	17
lun	4	Tr. s. Mart.	4	0	7	59	9	51	8	26
mar	5	se. Zoé, m.	4	1	7	59	10	10	9	29
mer	6	s. Tranquil.	4	1	7	59	10	29	10	34
jeu	7	se. Aubierg.	4	2	7	58	10	48	11	38
ven	8	se Elisabeth	4	3	7	57	11	8	0	42 Soir.
sam	9	se. Victoire.	4	3	7	57	11	33	1	48
D.	10	se. Félicité.	4	4	7	56	matin		2	53
lun	11	Tr. s. Benoît	4	5	7	55	0	5	3	57
mar	12	s. Gualbert.	4	5	7	54	0	43	4	58
mer	13	s. Turiaf.	4	6	7	53	1	29	5	53
jeu	14	s. Bonavent.	4	7	7	52	2	26	6	42
ven	15	s. Henri.	4	8	7	51	3	33	7	24
sam	16	s. Eustate.	4	9	7	50	4	48	7	56
D.	17	s. Spératet C	4	10	7	49	6	7	8	23
lun	18	s. Clair.	4	11	7	48	7	26	8	48
mar	19	s. Vinc. de P	4	12	7	47	8	46	9	12
mer	20	se. Marguer	4	13	7	46	10	5	9	37
jeu	21	s. Victor.	4	14	7	45	11	24	10	3
ven	22	se. Madelei.	4	15	7	44	0	43 Soir.	10	32
sam	23	s. Apollinair	4	16	7	43	2	0	11	5
D.	24	se. Christine	4	17	7	42	3	13	11	46
lun	25	s. Jacq. le m	4	19	7	40	4	19	matin	
mar	26	s. Christoph.	4	20	7	39	5	15	0	37
mer	27	s. Pantaléon	4	21	7	38	6	2	1	36
jeu	28	se. Anne.	4	23	7	37	6	37	2	41
ven	29	se. Marthe.	4	24	7	35	7	7	3	49
sam	30	s. Abdon, m.	4	25	7	34	7	32	4	58
D	31	s. Germain.	4	27	7	33	7	54	6	7

AOUT. *Signe* la Vierge.

D.Q. le 7 à 0 h. 23 m. m.	P.Q. le 20 à 9 h. 43 m. s.
N.L. le 14 à 7 h. 7 m. m.	P.L. le 28 à 0 h. 9 m. s.

J. d. S.	*j. du m.*	*Noms des Saints.*	Lev du S *h*	*m.*	Cou du S *h*	*m.*	Lever de la L *h.*	*m.*	Couc. de la L *h.*	*m.*
lun	1	s. Pierre ès l.	4	28	7	31	8	13 Soir.	7	13 Matin.
mar	2	s. Etienne, p.	4	29	7	30	8	33	8	18
mer	3	Inv. s. Etien.	4	31	7	28	8	52	9	23
jeu	4	s. Dominiq.	4	32	7	27	9	12	10	26
ven	5	s. Yon, m.	4	34	7	26	9	36	11	30
sam	6	Transf. N. S.	4	35	7	24	10	4	0	36 Soir.
D.	7	Susc. s^e. Cr.	4	37	7	23	10	38	1	41
lun	8	s. Justin, m.	4	38	7	21	11	20	2	43
mar	9	s. Spire.	4	39	7	20	matin		3	41
mer	10	s. Laurent.	4	41	7	18	0	12	4	33
jeu	11	Susc. s^e. C.	4	43	7	16	1	14	5	17
ven	12	s^e. Claire.	4	44	7	15	2	24	5	53
sam	13	s. Hypp. *v. j.*	4	46	7	13	3	41	6	25
D.	14	s. Eusèbe.	4	47	7	12	5	2	6	53
lun	15	ASSOMPT	4	49	7	10	6	24	7	18
mar	16	s. Roch.	4	50	7	9	7	46	7	43
mer	17	s. Mammès.	4	52	7	7	9	7	8	9
jeu	18	s^e. Hélène.	4	54	7	5	10	29	8	37
ven	19	s. Louis, év.	4	55	7	4	11	49	9	10
sam	20	s. Bernard.	4	57	7	2	1	6 Soir.	9	51
D.	21	s. Privat, é.	4	59	7	0	2	16	10	39
lun	22	s. Symphor.	5	0	6	59	3	15	11	34
mar	23	s. Sidoine.	5	2	6	57	4	4	matin	
mer	24	s. Barthél.	5	4	6	55	4	43	0	36
jeu	25	s. Louis, roi	5	6	6	53	5	15	1	42
ven	26	s Zéphirin.	5	8	6	51	5	41	2	51
sam	27	s. Césaire.	5	10	6	49	6	3	4	0
D.	28	s. Augustin.	5	12	6	47	6	24	5	7
lun	29	Décol. s. J.	5	14	6	45	6	44	6	13
mar	30	s. Fiacre.	5	16	6	44	7	4	7	17
mer	31	s. Ovide.	5	17	6	42	7	24	8	21

SEPTEMBRE. *Signe* la Balance.

D.Q. le 5 à 4 h. 17 m. s.	P.Q. le 19 à 6 h. 38 m. m.
N.L. le 12 à 3 h. 9 m. s.	P.L. le 27 à 4 h. 23 m. m.

J. d. S.	*J. du m.*	*Noms des Saints.*	Lev du S *h m.*	Cou du S *h m.*	Lever de la L *h. m.*	Couc. de la L *h. m.*
jeu	1	s. Leu, s. G.	5 18	6 41	7 47 Soir.	9 25 Matin.
ven	2	s. Lazare.	5 19	6 40	8 13	10 29
sam	3	s. Grégoire.	5 21	6 38	8 45	11 35
D.	4	se. Rosalie.	5 23	6 36	9 23	0 37 Soir.
lun	5	s. Bertin, a.	5 24	6 35	10 10	1 34
mar	6	s Onésipe.	5 26	6 33	11 7	2 26
mer	7	s. Cloud, p.	5 28	6 31	matin	3 13
jeu	8	N. DE LA V.	5 30	6 29	0 11	3 54
ven	9	s. Omer, é.	5 31	6 28	1 23	4 29
sam	10	se Pulquerie	5 33	6 26	2 40	4 59
D.	11	s. Patient.	5 35	6 24	4 1	5 25
lun	12	s. Serdot.	5 37	6 22	5 25	5 51
mar	13	s. Maurille.	5 38	6 21	6 49	6 18
mer	14	Ex. ste. Cr.	5 40	6 19	8 13	6 46
jeu	15	s. Nicomède	5 42	6 17	9 36	7 19
ven	16	s. Cyprien.	5 44	6 15	10 56	7 53
sam	17	s. Lambert.	5 45	6 14	0 10 Soir.	8 44
D.	18	s. Jean Chr.	5 47	6 12	1 14	9 38
lun	19	s. Janvier.	5 49	6 10	2 7	10 40
mar	20	s. Eustache.	5 51	6 8	2 50	11 46
mer	21	s. Math. 4 T.	5 53	6 6	3 25	matin
jeu	22	s. Maurice.	5 54	6 5	3 55	0 54
ven	23	se. Thècle.	5 56	6 3	4 20	2 2
sam	24	s. Andoche.	5 58	6 1	4 42	3 8
D.	25	s. Cléophas.	6 0	5 59	5 1	4 13
lun	26	se. Justine.	6 2	5 57	5 19	5 17
mar	27	s. Côm. s. D.	6 3	5 56	5 38	6 21
mer	28	s. Céran, é.	6 5	5 54	6 1	7 25
jeu	29	s. Michel a.	6 7	5 52	6 27	8 29
ven	30	s. Jérôme.	6 9	5 50	6 57	9 32

OCTOBRE. *Signe* le Scorpion.

D.Q. le 5 à 6 h. 31 m. m.	P.Q. le 18 à 7 h. 17 m. s.
N.L. le 11 à 11 h. 39 m. s.	P.L. le 26 à 10 h. 11 m. s.

J. d. S.	*j. du m.*	*Noms des Saints.*	Lev du S *h m.*	Cou du S *h m.*	Lever de la L *h. m.*	Couc. de la L *h. m.*
sam	1	s. Remi, é.	6 10	5 49	7 33 Soir.	10 35 Matin.
D.	2	ss. Anges g.	6 12	5 47	8 16	11 35
lun	3	s. Cyprien.	6 14	5 45	9 6	0 28
mar	4	s. François.	6 16	5 43	10 5	1 17 Soir.
mer	5	se. Aure, v.	6 17	5 42	11 12	1 59
jeu	6	s. Bruno.	6 19	5 40	matin	2 35
ven	7	s. Serge et s B	6 21	5 38	0 25	3 10
sam	8	s. Demètre.	6 23	5 36	1 42	3 33
D.	9	*s. Denis, év.*	6 25	5 34	3 2	3 58
lun	10	s. Géréon.	6 26	5 33	4 25	4 24
mar	11	s. Firmin.	6 28	5 31	5 49	4 52
mer	12	s. Vilfride.	6 30	5 29	7 13	5 23
jeu	13	s. Gérand, c.	6 32	5 27	8 37	5 59
ven	14	s Caliste, p.	6 34	5 25	9 57	6 44
sam	15	se. Thérèse.	6 35	5 24	11 8	7 38
D.	16	s. Gal, ab.	6 37	5 22	0 7 Soir.	8 39
lun	17	s. Cerbonnet	6 39	5 20	0 56	9 44
mar	18	s. Luc, év.	6 40	5 19	1 34	10 51
mer	19	s. Savinien.	6 42	5 17	2 4	matin
jeu	20	s. Sendou.	6 44	5 15	2 29	0 0
ven	21	se. Ursule.	6 46	5 13	2 52	1 8
sam	22	s. Mellon.	6 48	5 12	3 13	2 12
D.	23	s. Hilarion.	6 50	5 10	3 33	3 16
lun	24	s. Magloire.	6 51	5 8	3 53	4 20
mar	25	s. Crépin.	6 53	5 6	4 14	5 24
mer	26	s. Rustique.	6 55	5 4	4 37	6 27
jeu	27	s. Frumence	6 56	5 3	5 5	7 30
ven	28	s. Simon s. J.	6 58	5 1	5 40	8 33
sam	29	s. Faron, é.	6 59	5 0	6 21	9 33
D.	30	s. Lucain, m	7 0	4 59	7 10	10 28
lun	31	s. Quent. *v. j.*	7 2	4 57	8 6	11 18

NOVEMBRE. *Signe* le Sagittaire.

D. Q. le 3 à 6 h. 31 m. s. | P. Q. le 17 à 11 h. 40 m. m
N. L. le 10 à 9 h. 23 m. m. | P. L. le 25 à 4 h. 21 m. s.

J. d. S.	*j. dum.*	*Noms des Saints.*	Lev du S *h m.*	Cou du S *h m.*	Lever de la L *h. m.*	Couc. de la L *h. m.*
mar	1	TOUSSAINT.	7 4	4 55	9 Soir 9	0 Soir 0
mer	2	Les Trépas.	7 5	4 54	10 18	0 36
jeu	3	s. Marcel, é.	7 7	4 52	11 30	1 8
ven	4	s. Charles B.	7 8	4 51	matin	1 36
sam	5	se. Bertilde.	7 10	4 49	0 45	2 2
D.	6	s. Léonard.	7 12	4 47	2 3	2 26
lun	7	s. Willebrod	7 13	4 46	3 22	2 51
mar	8	stes Reliqu.	7 15	4 44	4 44	3 19
mer	9	s. Mathurin	7 16	4 43	6 7	3 52
jeu	10	s. Léon, p.	7 18	4 41	7 29	4 33
ven	11	s. Martin, é.	7 20	4 39	8 46	5 23
sam	12	s. René, év.	7 21	4 38	9 52	6 22
D.	13	s. Brice, év.	7 23	4 36	10 46	7 27
lun	14	s. Maclou.	7 24	4 35	11 29	8 36
mar	15	s. Eugène.	7 25	4 34	0 Soir 3	9 46
mer	16	s. Eucher.	7 27	4 32	0 30	10 54
jeu	17	s. Agnan, é.	7 29	4 31	0 54	matin
ven	18	se. Aude, v.	7 30	4 29	1 16	0 2
sam	19	se. Elisabeth	7 31	4 28	1 36	1 7
D.	20	s. Edmond.	7 32	4 27	1 55	2 10
lun	21	Prés. de la V	7 34	4 26	2 15	3 13
mar	22	se. Cécile.	7 35	4 24	2 37	4 17
mer	23	s. Clément.	7 36	4 23	3 3	5 20
jeu	24	se. Flore, v.	7 37	4 22	3 35	6 22
ven	25	se. Catherin.	7 39	4 21	4 14	7 22
sam	26	se. Gene. A.	7 40	4 20	5 1	8 18
D.	27	L'AVENT.	7 41	4 19	5 56	9 9
lun	28	s. Sosthène.	7 42	4 18	6 58	9 53
mar	29	s. Saturnin.	7 43	4 17	8 4	10 32
mer	30	s. André, a.	7 44	4 16	9 14	11 5

DECEMBRE. *Signe* le Capricorne.

D.Q. le 3 à 4 h. 17 m. m.	P.Q. le 17 à 7 h. 15 m. m.
N.L. le 9 à 8 h. 44 m. s.	P.L. le 25 à 9 h. 22 m. m.

J. d. S	*j. du m.*	*Noms des Saints.*	Lev du S *h m.*	Cou du S *h m.*	Lever de la L *h. m.*	Couc. de la L *h. m.*
jeu	1	s. Eloi, évê.	7 45	4 15	10 S. 27	11 M. 33
ven	2	s. Franç. X.	7 46	4 14	11 41	11 58
sam	3	s. Fulgence.	7 46	4 13	matin	0 Soir. 22
D.	4	s^e^. Barbe.	7 47	4 12	0 57	0 45
lun	5	s. Sabas, ab.	7 48	4 12	2 14	1 11
mar	6	s. Nicolas.	7 49	4 11	3 33	1 41
mer	7	s^e^. Fare, v.	7 50	4 10	4 52	2 15
jeu	8	Conception	7 51	4 9	6 11	2 57
ven	9	s^e^. Gorgon.	7 51	4 9	7 23	3 51
sam	10	s^e^. Valère.	7 52	4 8	8 24	4 56
D.	11	s. Fuscien.	7 52	4 8	9 13	6 6
lun	12	s. Damase.	7 53	4 7	9 52	7 17
mar	13	s^e^. Luce, v.	7 53	4 7	10 22	8 26
mer	14	s. Nicais. 4 T.	7 54	4 6	10 47	9 35
jeu	15	s. Mesmin.	7 54	4 6	11 9	10 41
ven	16	s^e^. Adélaïde.	7 54	4 6	11 29	11 46
sam	17	s^e^. Olympia.	7 54	4 6	11 49	matin
D.	18	s. Gatien.	7 55	4 5	0 Soir. 10	0 49
lun	19	s^e^. Meuris.	7 55	4 5	0 31	1 52
mar	20	s. Philogone	7 55	4 5	0 54	2 55
mer	21	s. Thomas.	7 55	4 5	1 23	3 58
jeu	22	s. Honorat.	7 55	4 5	1 59	5 1
ven	23	s. Yves.	7 55	4 5	2 41	6 0
sam	24	s. Delph. v. j.	7 55	4 5	3 31	6 53
D.	25	NOEL.	7 55	4 5	4 32	7 41
lun	26	*s. Etienne.*	7 54	4 5	5 40	8 22
mar	27	*s. Jean, ap.*	7 54	4 6	6 52	8 56
mer	28	ss. Innocens	7 54	4 6	8 4	9 26
jeu	29	s. Thomas.	7 54	4 6	9 17	9 51
ven	30	s^e^. Colombe	7 54	4 7	10 32	10 15
sam	31	s. Sylvestre.	7 53	4 7	10 49	10 41

TABLE DES MARÉES pour 1825.

Phases de la Lune.	Dates.	Syzygie. h. m.	Hauteur de la Marée.
P. L.	4 Janvier . .	11 48 soir.	0,95
N. L.	19	4 35 mat.	0,83
P. L.	3 Février. . .	11 25 mat.	1,08
N. L.	17	10 14 soir.	0,86
P. L.	4 Mars. . . .	9 31 soir.	1,166
N. L.	19	4 33 soir.	0,87
P. L.	3 Avril. . .	6 32 mat.	1,08
N. L.	18	9 29 mat.	0,84
P. L.	2 Mai	3 9 soir.	1,01
N. L.	18	0 15 mat.	0,80
P. L.	1 Juin. . . .	0 7 mat.	0,88
N. L.	16	0 31 soir.	0,82
P. L.	30	10 13 mat.	0,85
N. L.	15 Juillet. . .	10 34 soir.	0,76
P. L.	29	10 6 soir.	0,85
N. L.	14 Août. . . .	7 7 mat.	1,06
P. L.	28	0 9 soir.	0,87
N. L.	12 Septembre.	3 9 soir.	1,10
P. L.	27	4 23 mat.	0,86
N. L.	11 Octobre . .	11 39 soir.	1,13
P. L.	26	10 11 soir.	0,82
N. L.	10 Novembre.	9 23 mat.	1,03
P. L.	25	4 21 soir.	0,79
N. L.	9 Décembre.	8 44 soir.	0,94
P. L.	25	9 22 mat.	0,80

On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1825, les positions de la Lune et du Soleil, par rapport à la Terre et au plan de l'équateur, sont telles, vers les syzygies, que les marées seront très-grandes. Celles du 3 avril, du 14 août, du 12 septembre, du 11 octobre, et principalement celle du 4 mars, seront très-considérables, si elles sont favorisées par les vents.

DEUXIÈME SECTION.

NAISSANCES ET ALLIANCES

DES ROIS, REINES, PRINCES ET PRINCESSES DE L'EUROPE.

FRANCE.

CHARLES X, roi de France et de Navarre, né à Versailles le 9 octobre 1757, veuf le 2 juin 1805, de Marie-Thérèse de Savoie, princesse de Sardaigne.

Louis-Antoine d'Artois, Dauphin, né à Versailles le 6 août 1775, grand amiral de France, marié le 10 juin 1799, à

Marie-Thérèse-Charlotte de France, Dauphine, fille de Louis XVI, née à Versailles le 19 décembre 1778.

Caroline-Ferd.-Louise, *Madame*, princesse des Deux-Siciles, née le 5 nov. 1798; mariée le 17 juin 1816 à Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry; veuve le 14 février 1820; de ce mariage:

Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, né le 29 septembre 1820.

Louise-Marie-Thérèse d'Artois, *Mademoiselle*, née le 21 septembre 1819.

Branche d'Orléans.

Louis-Philippe d'Orléans, duc d'Orléans, né le 6 octobre 1773, marié à Palerme le 25 novembre 1809, à Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles, née le 26 avril 1782, duchesse d'Orléans ; de ce mariage :

Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri Roselin d'Orléans, duc de Chartres, né à Palerme le 3 septembre 1810.

Louis-Charles-Philippe-Raphaël, duc de Nemours, né à Paris le 25 octobre 1814.

François-Ferdinand-Philippe d'Orléans, prince de Joinville, né à Paris, le 14 août 1818.

Charles-Ferdinand-Louis-Philippe-Emmanuel d'Orléans, duc de Penthièvre, né à Paris, le 1er. janvier 1820.

Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, né à Paris, le 16 janvier 1822.

Antoine-Marie-Philip.-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né le 31 juillet 1824.

Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, *Mademoiselle*, née à Palerme le 3 avril 1812.

Marie-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine, *Mademoiselle de Valois*, née à Palerme le 12 avril 1813.

Marie-Clémentine C.L.C. *Mademoiselle de Beaujolais*, née le 3 juin 1817.

Eugénie-Adélaïde-Louise, *Mademoiselle d'Orléans*, née le 23 août 1777.

Branche de Bourbon-Condé.

Louis-Henri-Joseph de Bourbon, prince de Condé, duc de Bourbon, né le 13 avril 1756, veuf le 10 janvier 1822, de Louise-Marie-Thérèse-Batilde d'Orléans.

ESPAGNE.

Ferdinand VII, né le 13 octobre 1784, roi d'Espagne et des Indes le 19 mars 1808, veuf le 21 mai 1806, de Marie-Antoinette, princesse de Naples et des Deux-Siciles; et le 26 décembre 1818, d'Isabelle-Marie-Françoise, infante de Portugal; remarié le 20 octobre 1819, à

Marie-Josephe-Amélie, fille de Maximilien-Marie, frère du roi de Saxe, née le 6 décembre 1803.

Charles-Marie-Isidore, infant d'Espagne, né le 9 mars 1788, frère du roi, marié le 29 septembre 1816, à

Marie-Françoise d'Assise, infante de Portugal, née le 22 avril 1800; de ce mariage :

Charles-Louis-Marie-Ferdinand, né le 31 janvier 1818.

DEUX-SICILES.

Ferdinand Ier., né le 12 janvier 1751, roi des Deux-Siciles le 5 octobre 1759; veuf le 8 septembre 1814, de Marie-Charlotte-Louise de Lorraine, archiduchesse d'Autriche.

François-Janvier-Joseph, prince héréditaire des Deux-Siciles, né le 19 août

1777 ; veuf le 15 novembre 1801, de Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, remarié le 6 octob. 1802, à L'Infante Marie-Isabelle, sœur du roi d'Espagne, née le 6 juillet 1789.

ÉTATS-ROMAINS.

Léon XII, Annibal Della Genga, né à la Genga le 2 août 1760 ; cardinal en 1816 ; élu pape à Rome le 27 septembre 1823 ; couronné le 6 octobre suiv.

AUTRICHE.

François Ier., archiduc d'Autriche, né le 12 février 1768, roi de Hongrie et de Bohême, le 1er mars 1792, empereur d'Autriche le 11 août 1804 ; veuf le 18 février 1790, d'Elisabeth Wilhelmine-Louise de Wurtemberg ; veuf en secondes noces, le 13 avril 1807, de Marie-Thérèse des Deux-Siciles ; et en troisièmes, le 7 avril 1816, de Marie-Louise-Béatrix, archiduchesse d'Autriche ; remarié, le 10 novembre 1816, à

Charlotte-Auguste, princesse de Bavière, née le 8 février 1792.

Ferdinand-Charles-Léopold-François-Joseph-Marcellus, prince impérial, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, né 19 avril 1793.

ANGLETERRE.

Georges IV, roi d'Angleterre, né le 12 août 1762, veuf le 7 août 1821 de Caroline-Amélie-Elisabeth, princesse de

Brunswick-Wolfenbuttel, née le 17 mai 1768.

Frédéric d'Angleterre, né le 16 août 1763, duc d'Yorck, en mai 1784.

Guillaume-Henri d'Angleterre, duc de Clarence, né le 21 août 1765.

Ernest-Auguste, duc de Cumberland et de Tréviothale, né le 5 juin 1771.

Auguste-Frédéric d'Angleterre, duc de Sussex, né le 21 janvier 1773.

Adolphe-Frédéric d'Angleterre, duc de Cambridge, né le 24 février 1774.

BAVIERE.

Maximilien-Joseph, né le 27 mai 1756, roi de Bavière en 1806, veuf le 30 mars 1796, de Marie-Wilhelmine-Auguste de Hesse-Darmstadt; remarié le 9 mars 1797, à

Frédérique-Guilhelmine-Caroline, princesse de Bade, reine de Bavière, née le 13 juillet 1776.

Louis-Charles-Auguste, prince héréditaire, né le 25 août 1786, marié le 12 octobre 1810, à

Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie de Saxe-Hildburghausen, née le 8 juillet 1792.

DANEMARCK.

Frédéric VI, né le 28 janvier 1768, roi de Danemarck et de Norwège, le 13 mars 1808, marié le 31 juillet 1790, à

Marie-Sophie-Frédérique de Hesse, née le 28 octobre 1767; de ce mariage:

Caroline, princesse royale de Danemarck, née le 28 octobre 1793.
Wilhelmine-Marie, sa sœur, née le 18 janvier 1808.

PAYS-BAS.

Guillaume-Frédéric, roi des Pays-Bas, né le 24 août 1772, marié le 1er. octobre 1791, à
Frédérique - Wilhelmine - Louise de Prusse, née le 18 novembre 1774; de ce mariage :
Guillaume - Georges - Frédéric, prince d'Orange, né le 6 décembre 1792, marié le 21 février 1816, à
La grande duchesse Anne Paulowna, sœur de l'empereur de Russie, née le 18 janvier 1795; de ce mariage :
Guillaume-Alexand.-Paul-Fréd.-Louis, prince royal des Pays-Bas, né le 19 février 1817.
Guillaume-Alex.-Fréd.-Const. - Nicolas-Michel, son frère, né le 2 août 1818.

POLOGNE.

Alexandre Ier., empereur de Russie, roi de Pologne, le 9 juin 1815.

PORTUGAL.

Jean VI, né le 13 mai 1767, roi de Portugal, du Brésil et des Algarves le 20 mars 1816, marié le 9 juin 1785, à
Charlotte-Joachime, infante d'Espagne, née le 25 avril 1775; de ce mariage :
Don-Pierre d'Alcantara, prince-royal

du Portugal, du Brésil et des Algarves, etc., né le 12 octobre 1798; marié le 13 mai 1817, à

Léopoldine-Caroline-Josephe, archiduchesse d'Autriche née le 22 juin 1797; de ce mariage :

Maria-Da-Gloria, princesse de Beira, née le 4 avril 1819.

PRUSSE.

Frédéric-Guillaume III, né le 3 août 1770, roi de Prusse le 16 novembre 1797; veuf le 19 juillet 1810, de Louise-Auguste-Wilhelmine de Mecklenbourg-Strélitz; de ce mariage :

Frédéric-Guillaume, prince royal, né le 15 octobre 1795.

Frédéric-Guillaume-Louis, son frère, né le 22 mars 1797.

Frédéric-Charles-Alexandre, son frère, né le 29 juin 1801.

Frédéric-Henri-Albert, son frère, né le 4 octobre 1809.

RUSSIE.

Alexandre Ier. Paulowitch, né le 23 décembre 1777, empereur de toutes les Russies le 24 mars 1801, roi de Pologne le 9 juin 1815; marié le 9 octobre 1793, à

Elisabeth-Alexiewna, princesse de Bade, impératrice, née le 24 janvier 1779.

Marie-Fœodorowna, impératrice mère, princesse de Wurtemberg, née le 25 octobre 1759, veuve le 24 mars 1801, de l'empereur Paul Ier.

Constantin-Paulowitch, Cesarewitch et grand-duc, frère de l'empereur, né le 8 mai 1779, marié le 24 mai 1820, à

Jeanne Grudzinska, princesse de Lowicz.

Nicolas-Paulowitch, grand-duc, frère de l'empereur, né le 2 juillet 1796, marié le 13 juillet 1817, à

Alexandra-Fœodorowna-Louise-Charlotte-Wilhelmine de Prusse, née le 13 juillet 1798; de ce mariage :

Alex.-Nicolaowitch, né le 29 avril 1818.

Marie, sa sœur, née le 3 août 1819.

Olga, née le 11 septembre 1822.

Michaël-Paulowitch, grand-duc, frère de l'emper., né le 8 février 1798, marié le... 1824, à Hélène, gr. duchesse.

SUEDE.

Charles-Jean Ier., né le 26 janv. 1764, roi de Suède le 5 février 1818, marié le 16 août 1798, à

Eugénie-Bernardine-Désirée, née le 8 novembre 1781, reine de Suède; de ce mariage :

Joseph-François Oscar, prince-royal, né le 4 juillet 1799.

SARDAIGNE.

Charles-Félix de Savoie, né le 6 avril 1765, roi le 13 mars 1821; marié le 7 mars 1807, à

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, fille de Ferdinand Ier., roi des Deux-Siciles, née le 17 janvier 1779.

SAXE.

Frédéric-Auguste, né le 23 décembre 1750, roi de Saxe en décembre 1806, marié le 29 janvier 1769, à

Marie-Amélie-Auguste, sœur du roi de Bavière, reine de Saxe, née le 11 mai 1752.

Antoine-Clément, frère du roi, né le 27 décembre 1755.

Maximilien-Marie, frère du roi, né le 13 avril 1759.

WURTEMBERG.

Guillaume, né le 27 septembre 1781, roi de Wurtemberg le 30 octobre 1816, veuf le 9 janvier 1819, de Catherine Paulowna, sœur de l'empereur de Russie; remarié le 15 avril 1820, à

Pauline, princesse de Wurtemberg, sa cousine, née le 11 septembre 1800.

Marie-Frédérique-Charlotte, sa fille, princesse royale, née le 30 octob. 1816.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

John Quincy Adams, président, réélu le .... 1825.

SUISSE.

M. de Mulinen, avoyer de la ville et république de Berne, président du directoire fédéral pour l'année 1823.

TURQUIE.

Mahmoud II, né en 1784; proclamé empereur le 11 août 1808.

SACRÉ-COLLÈGE.

Cardinaux-Evêques.

Création de Pie VI.

Jules M. Della Somaglia, doyen, né à Plaisance le 29 juillet 1744.

Création de Pie VII.

Barthélemi Pacca, né à Benevento le 25 décembre 1756.

Joseph Spina, né à Sarzana, 11 mars 1756.

Pierre-François Galeffi, né à Cesena le 27 octobre 1770.

Thomas Arezzo, né à Orbitello le 17 décembre 1756.

François-Saverien Castiglioni, né à Cingoli le 20 novembre 1761.

Cardinaux-Prêtres.

Joseph Firrao, *Napolitain*, né le 20 juillet 1736.

Antoine-Félix Zondadari, né à Sienne le 14 janvier 1740.

Louis Ruffo Scilla, *Napolitain*, né le 25 août 1750.

César Brancadoro, né à Fermo le 18 août 1755.

Charles-François Caselli, né à Alexandrie le 20 octobre 1740.

Jos. Fesch, né à Ajaccio le 3 janvier 1763.

Charles Oppizzoni, né à Milan le 15 avril 1769.

Pierre Gravina, né à Monte-Vago le 26 décembre 1749.
Joseph Morozzo, né à Turin le 12 mars 1758.
Fabrice - Sceberas Testaferrata, né à Malte le 20 avril 1758.
Benoît Naro, né à Rome le 26 juill. 1744.
Denis Bardaxy de Azara, né à Puianxedo le 9 octobre 1760.
Ant. Rusconi, né à Cento le 19 juin 1743.
Emmanuel de Gregorio, *Napolitain*, né le 18 décembre 1758.
Georges Doria Pamphili, né à Rome le 17 novembre 1772.
Louis Ercolani, né à Foligno le 17 octobre 1758.
Casimir Hœffelin, né à Minfeld le 12 janvier 1737.
Rod.-Jean-Jos. Reinier, archiduc d'Autriche, né à Vienne le 8 janvier 1788.
Charles de Cunha, né à Lisbonne le 9 avril 1759.
Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, né à Paris le 1er. janvier 1749.
François Bertazzoli, né à Lugo, le 2 mai 1754.
Joseph-Marie Falza Cappa, né à Corneto, le 7 avril 1767.
Antoine Palotta, né à Ferrare, le 23 février 1770.
Francisco Serlupini, né à Rome le 26 octobre 1755.
Charles-Marie Pedicini, né à Bénévent le 2 novembre 1769.

Fabrice Turriozzi, né à Toscanella le 16 novembre 1755.
Hercule Dandini, né à Rome le 25 juill. 1759.
Charles Odescalchi, né à Rome le 5 mars 1785.
Placide Zurla, né à Lignano, le 2 avril 1769.
Anne-Louis-Henri de la Fare, né dans le diocèse de Luçon, le 8 sept. 1752.

Cardinaux-Diacres.

Création de Pie VI.

Fabrice Ruffo, *Napolitain*, né le 16 septembre 1744.

Création de Pie VII.

Jos. Albani, né à Rome le 13 sept. 1750.
François Cavalchini, né à Tortone le 4 décembre 1755.
Jean Caccia-Piatti, né à Novare le 8 mars 1751.
Stanislas San-Severino, né à Naples le 13 juillet 1764.
Pierre Vidoni, né à Crémone le 2 septembre 1759.
Augustin Rivarola, né à Gênes le 14 mars 1758.
César Guerrieri Gonzaga né à Mantoue, le 2 mars 1749.
Antoine Frossini, né à Modène le 8 septembre 1751.

Thomas Riario Sforza, né à Naples le 8 janvier 1782.

Création de Léon XII.

Bonaventure Gazzola, né à ....
Jean-Baptiste Bussy, né à ....

Ambassadeurs et Ministres des Puissances Etrangères résidant près Sa Majesté le roi de France.

Angleterre. S. E. M. le chev. Stuart, rue du faubourg St.-Honoré, n°. 39.
Autriche. M. le baron de Vincent, rue d'Angoulême, n°. 2, aux Champs-Elysées.
Bade. M. le bailli de Ferrette, rue St.-Florentin, n°. 11.
Bavière. M. le cte. de Bray, rue de Varennes, n°. 2.
Danemarck. M. le comte de Juel, rue de Varennes, n. 23.
Espagne. Le duc de San-Carlos, rue de Bourbon, n. 76.
Etats-Unis. M. de Brown, rue de Monsieur, n°. 8.
Hambourg. M. ......, rue Saint-Dominique, n°. 78.
Hanovre. M. le comte de Grote, rue d'Antin, n°. 5.
Hesse Darmstadt. M. le baron Pappenhein, rue Richepanse, n°. 5.
Mecklembourg-Schwerin. M. de Oerthling, rue de la Madeleine, n°. 14.

Mecklembourg Strelitz, *Saxe Veymard*, *Saxe Gotha*. M. de Treitlerger, pl. S.-Germain-l'Auxerrois, nº. 37.
Parme. M. le baron Vincent, rue d'Angoulême, nº. 2.
Pays-Bas. M. le baron Fagel, rue Caumartin, nº. 22.
Portugal. M. ...., rue St.-Dominique S. G., nº. 107.
Prusse. M. le baron de Werther.
Rome. Mg. Macchi, nonce du Saint-Siége, rue du Regard, nº. 15.
Russie. M. le général Pozzo di Borgo, rue des Champs-Élysées, nº. 2.
Sardaigne. S. E. M. le marquis Alfieri de Sostegno, rue St-Dominique, nº. 69.
Saxe. M. le baron d'Uchtritz, rue Saint-Georges, nº. 34.
Deux-Siciles. S. E. M. le prince de Castel-Cicala, rue de l'Université, nº. 57.
Suède et Norwège. M. le comte Gustave de Lœvenhielm, rue de Poitiers, n. 8.
Suisse. M. de Tschann, rue Neuve des Mathurins, nº. 23.
Toscane. M. ...., rue du Faubourg Saint-Honoré, nº. 27.
Turquie. M. ...., rue de la Planche, nº. 11.
Wurtemberg. M. le comte de Mulinen, rue de Bourbon, nº. 105.

Ambassadeurs et Ministres de Sa Majesté le Roi de France, résidant près les Puissances Etrangères.

Rome. M. le prince de Laval, ambassadeur extraordinaire à Rome.
M. Artaud, 1[er].
M. le marq. de Sommery, 2[e]. } secrét.
M. Desmousseaux, 3[e].

Espagne. M. le marquis de Talaru, ambassadeur à Madrid.
M. Dubois le Comte, 1[er].
M. Mortier, 2[e]. } secrét.
M. de Viel-Castel, 3[e].

Deux-Siciles. M. ...., ambassadeur à Naples.
M. de Chasteau, 1[er].
M. de Belleval, 2[e]. } secrétaires.

Autriche. M. le duc de Richelieu, ambassadeur à Vienne.
M. de Saulx-Tavannes, 1[er].
M. H. de la Rochefoucauld, 2[e]. } secrét.
M. Renouard de Bussière, 3[e].

Bavière. M. le marquis de la Moussaye, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Munich.
M. le vicomte de Ségur-Montaigne, secrétaire de légation.

Bade. M. le comte de Montlezun, ministre plénipotentiaire à Carlsruhe.

Confédération germanique et ville de Francfort. M. le comte Reinhard, conseiller d'état et ministre plénipot.
M. Alleye, secrétaire de légation.

Danemarck. M. de Saint-Simon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Copenhague.
M. Elisée Decazes, secrétaire.

Etats-Unis. M. Durand de Mareuil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, à Washington.
M. de Menou, 1er. } secrét. de légat.
M. Ch. Bresson, 2e. }

Angleterre. M. le prince de Polignac, ambassadeur à Londres.
M. le vic. de Marcellus, 1er. } secrét. d'amb.
M. de Vaudreuil, 2e. }
M. Billing, 3e. }

Hambourg. M. le baron de Marandet, ministre plénipotentiaire.
M. de Talienay, secrét. de légation.

Hanovre. M. Roger de Caux, min. plén.
M. ...., secrétaire de légation.

Hesse-Darmstadt. M. le comte de Salignac-Fénélon, minist. plénipotent.

Portugal et Brésil. M. Hyde de Neuville, ambassadeur à Lisbonne.

Pays-Bas. M. le comte d'Agoult, ambassadeur à La Haye.
M. Castel-Bajac, secrétaire.

Prusse. M. de Rayneval, envoyé extr. et ministre plénipotentiaire, à Berlin.
M. de Bourgouing, 1er. } secrét.
M. Adolphe Billecocq, 2e. }

Russie. M. le comte de la Ferronays, ambassadeur, à Saint-Pétersbourg.
M. le chev. de Fontenay, 1er. } secrét.
M. ...., 2e. }
M. le vic. de Pontcarré, 3e. }

Sardaigne. M. le marq. de la Tour-du-Pin, ambassadeur à Turin.
M. de Marcieu, 1er. } secrét. d'amb.
M. d'Aspremont, 2e. }
Saxe. M. le comte de Rumigny, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Dresde.
M. le chevalier de Cussy, secrétaire.
Suède et Norwège. M. le c. de Gabriac, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, à Stockolm.
M. Coulomb, secrétaire de légation.
Suisse. M. le marquis de Moutiers, ambassadeur à Berne.
M. le vic. de la Passe, secrét. de lég.
Toscane. M. le marquis de la Maisonfort, env. extr. et min. plén. à Florence.
M. le Cte. de Boissy, secrét. de légat.
Turquie. M. le comte Guilleminot, ambassadeur à Constantinople.
M. le Cte. de Beaurepaire, 1er. }
M. Désage, 2e. } secrét.
M. le chev. de Varenne, 3e. }
M. ...., conseiller d'ambassade.
M. A. Castagne, chancelier.
Wurtemberg. M. le comte Georges Caraman, envoyé extr. et ministre plén.
M. d'Hailly, secrétaire.

CHANCELLERIE DE FRANCE.

Messire Charles-Henri Dambray, cheval. des ordres, chancelier de France et de l'ordre du Saint-Esprit.

MINISTRES.

JUSTICE.

Messire comte de Peyronnet, garde-des-sceaux, *ministre secrétaire-d'Etat.*

Audiences, tous les vendredis, depuis midi jusqu'à 3 heures.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

S. Ex. M. le baron de Damas, *ministre secrétaire d'Etat.*

Bureau des passeports, ouvert tous les jours pour tous renseignemens, depuis 10 heures jusqu'à 5.

INTÉRIEUR.

S. Ex. M. le comte de Corbière, *ministre secrétaire d'Etat.*

Le ministre donne des audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir. Les chefs de division reçoivent le public les jeudis, depuis 2 heures jusqu'à 4.

MAISON DU ROI.

S. Ex. M. le duc de Doudeauville, *ministre secrétaire d'Etat au département de la maison du Roi*, en cour.

Les bureaux sont ouverts au public rue de Grenelle, n°. 119 et 121, le jeudi, de 2 à 4 heures.

GUERRE.

S. Ex. M. le marquis de Clermont-Tonnerre, *ministre secrétaire d'Etat.*

Jours d'audience au public, les 1ers. et 3mes. mercredis de chaque mois.

MARINE ET COLONIES.

S. Ex. M. le cte. Chabrol de Crouzol, *ministre secrétaire d'Etat.*

Le ministre reçoit MM. les officiers militaires et civils de la marine et autres, les samedis, de 8 à 10 heures du soir. Ses audiences publiques sont les 1er. et 3e. jeudis de chaque mois. Les bureaux sont ouverts au public tous les jeudis, de 2 à 4 heures.

FINANCES.

S. Ex. M. le comte de Villèle, *ministre secrétaire d'Etat.*

Jours d'audience. L'audience générale est le 2e. et le 4e. samedis de chaque mois, de midi à deux heures; les audiences particulières sont demandées par lettres signées qui en indiquent l'objet. Le bureau de renseignemens est ouvert tous les jours, depuis 2 h. jusqu'à 3.

CONSEIL D'ÉTAT.

LE ROI.
Les princes du sang.

Conseil des Ministres.

M. le comte de Villèle, des finances, *président.*

M. le marquis de Clermont-Tonnerre, de la guerre.
M. le comte de Corbière, de l'intérieur.
M. le baron de Damas, des affaires étrangères.
M. le comte de Peyronnet, de la justice.
M. le comte Chabrol de Crouzol, de la marine.
M. le duc de Doudeauville, de la maison du Roi.
M. le comte de Frayssinous, des affaires ecclésiastiques.

PREMIÈRE SECTION.

COMITÉ DU CONTENTIEUX.

Conseillers d'Etat, MM.

Le chevalier Allent, vice-président, le comte Portalis, le bar. Dudon, Jacquinot-Pampelune, le baron Favard de Langlade, de Vatimesnil, Ami, le bar. Heron de Villefosse.

Maîtres des Requêtes, MM.

Le baron Dunoyer, le baron de Cormenin, le chevalier Tarbé de Vaux-Clair, Maillard, le baron de Crouzeilhes, le vicomte de Peyronnet, Lebeau, Villemain, Feutrier, de Villebois, de Rozières, Hutteau d'Origny.

Auditeur, M. le baron Boutaud de Lavilléon.

SECONDE SECTION.

Conseillers d'Etat, MM.

Le baron Ballainvilliers, vice-présid., le chevalier Faure, de Blaire, le baron de Gérando.

Maîtres des Requêtes, MM.
Sallier, de Malartic, Brière, le marq. Amelot de Guépéan, le baron de Sèze, Agier.
Auditeur, M. Sauvaire de Barthélemy.

COMITÉ DE LA GUERRE.

Conseillers d'Etat, MM.
Le comte Ruty, vice-président, le vicomte de Caux, le comte de Vignolle, le marquis de Forbin des Issarts.
Maîtres des Requêtes, MM.
Taboureau, Mazoïer, le bar. Thirat de Saint-Agnan, de Maydier.
Auditeur, M. Latour-Maubourg.

COMITÉ DE LA MARINE.

Conseillers d'Etat, MM.
Le chevalier Delamalle, vice-présid. le vicomte Jurien, le comte Duhamel, le marq. de Saint-Géry.
Maîtres des Requêtes, MM.
Prevost, Formon, le vicomte Abrial, le vicomte de Conny.
Auditeur, M. de Vaublanc.

COMITÉ DE L'INTÉRIEUR.

Conseillers d'Etat, MM.
Le baron Cuvier, vice-président, le baron Capelle, le comte de Kergariou, le chevalier de Brevannes, le comte de Tournon, de Vérigny.

Maîtres des Requêtes, MM.

Le vicomte de Malleville, de Janzé, le baron de la Bonardière, Patry, le b. Poyferré de Cère, Nau de Champlouis, le vic. de Senonnes, le bar. Chevalier.

Auditeur, M. de Salaberry.

COMITÉ DES FINANCES.

Conseillers d'Etat, MM.

Le baron de la Bouillerie, vice-prés., le comte Bérenger, de Frenilly, le bar. de Fréville.

Maîtres des Requêtes, MM.

Fumeron d'Ardeuil, le Riche de Chevigné, le vicomte de Saint-Chamans, Masson, de la Bouillerie, de Rainneville.

Auditeur, M. de Louvigny.

SERVICE ORDINAIRE.

Conseillers d'Etat, MM.

Le chevalier Delamalle, le baron de Ballainvilliers, le baron de la Bouillerie, le chevalier Faure, le baron Cuvier, le chevalier Allent, de Blaire, le comte Portalis, le baron de Gérando, le Cte. Bérenger, le baron Dudon, le baron Capelle, le baron Favard de Langlade, le comte de Ruty, le vicomte de Caux, Jacquinot-Pampelune, le vic. Jurien, le comte Duhamel, le comte de Kergariou, le chevalier de Brevannes, le c. de Vignolles, le marquis de Forbin des Issarts, le comte de Tournon, de Vati-

mesnil, de Vérigny, le baron Héron de Villefosse, de Frenilly, le marquis de Saint-Géry, le bar. de Fréville, Amy.

Maîtres des requêtes, MM.

Le baron Dunoyer, Sallier, Taboureau, le vicomte de Malleville, de Janzé, Fumeron d'Ardeuil, de Malartic, le baron de Cormenin, le baron de la Bonardière, le Riche de Cheveigné, le chevalier Tarbé de Vaux-Clair, Mazoïer, le vicomte de Saint-Chamans, Patry, Maillard, le vicomte Abrial, Villemain, le baron Thirat de Saint-Agnan, Masson, le b. de Crouzeilhes, de la Bouillerie, Brière, le vicomte de Peyronnet, le marquis Amelot de Guépéan, Formon, le baron de Sèze, Lebeau, le baron Poyferré de Cère, Agier, de Villebois, le vicomte de Sennones, Nau de Champlouis, de Rainneville, Feutrier, de Rosières, de Maydier, Prevost, Huttau d'Origny, le baron Chevalier, le vicomte de Conny.

Auditeurs, MM. Sauvaire de Barthélemy, de Latour-Maubourg, le baron Boutaud de Lavilléon, de Vaublanc, de Salaberry, de Louvigny.

Conseillers d'Etat autorisés à participer aux délibérations du Conseil, MM.

Le comte Frère de Villefrançon, le comte de Latil, le comte de Vichy, Becquey, Benoist, le comte de Saint-

Cricq, Bellart, le marquis de Bouthilliers, le vicomte de Castel-Bajac, le m. de Vaulchier, Delavau, Franchet d'Esperey, Cornet d'Incourt.

SERVICE EXTRAORDINAIRE.

Conseillers-d'Etat, MM.

Le comte Frère de Villefrançon, le Cte. de Latil, le comte de Vichy, le baron Henrion de Pensey, le comte d'Hauterive, le comte Reinhard, le baron Durand de Mareuil, le comte Chabrol de Volvic, le baron Seguier, le marquis de Maisonfort, le baron Mounier, le baron de Guilhermy, de Trinquelague, Bellart, le comte de Montlivaux, de Rayneval, le comte d'Allonville, Ravez, le comte de Saint-Cricq, Becquey, Benoist, le baron Zangiacomi, Esmangart, le vicomte d'Ambray, Tercier, le baron des Bassyns de Richemont, Boursaint, Bourjeot, Fleury, le marquis de Bouthilliers, le vicomte de Castel-Bajac, le marquis de Vaulchier, Delavau, Franchet d'Esperey, Cornet d'Incourt, le comte Ducoëtlosquet, Halgan, le bar. Lareinty, Sirieys de Mayrinhac, le b. de Vaussay, le comte de Villeneuve Bargemont, de Longuève, Héricart de Thury, le comte de Pastoret.

Maîtres des requêtes, MM.

Le marquis de Gasville, de Rigny, le baron de Bonnaire de Forges, le bar. de Bastard l'Etang, Galz de Malvirade,

le comte Redon de Beaupréau, Anisson Duperron, le vicomte Tassaint de Nonneville, le baron d'Arbelle, Pasquier-Jules, le baron Schiaffino, le baron Rendu, le comte d'Audiffret, Raymont Delaître, le comte de Brosses, le vic. de Caze, le vicomte de Sussy, le baron Destouches, Delaire, Colomb, le Cte. de Chazelles, le baron d'Haussez, le b. Creuzé de Lessert, le bar. Walkenaer, Delaville-de-Mirmont, le marq. d'Alon, le comte de Juigné, le baron de Giresse Labeyrie, le baron de Millius, le vic. de Cursay, le comte de Murat, le Cte. de Milon de Mesme, de Courson de la Ville Hélio, Vauvilliers, le comte de Kersaint, le comte de Ressegnier, le comte de Tocqueville, de Jessaint, Harmand d'Abancourt, Tupinier, le comte de Castéja, le comte de Nugent, le marquis de Roussy, de Boisbertrand.

Conseillers d'Etat et maîtres des Requêtes honoraires.

Conseillers d'Etat, MM.

De Grosbois, de Dompierre, d'Hornoy, Foullon de Doué, Foullon d'Ecotier, de Chaumont de Lagalesière, le baron Rouillé d'Orfeuil, de Granville, le marquis d'Orvilliers, Montdragon de Pluvault, de Malcor, Delaporte Lalanne, Royer-Collard, Lambert aîné, le comte de la Bourdonnaye de Blossac, le baron Jourdan, Fumeron de Verrières, le Cte. de Laforest, le bar. de Valsuzenay,

Cromot de Fougy, le baron de Talleyrand, le comte Ricard, le prince de Broglie, le comte d'Argoult, le baron Hély d'Oissel, le comte Dumas, Pichon, Froc de Laboulaye, Herman, Dupleix de Mezy, le comte Berthier, le comte Dubouchage, le baron Camus Dumartroy, le comte de la Besnardière, le c^te. Laumond, le chevalier Gau, le comte Begouen, le comte Bourcier, le vicomte de Pernetty, le comte Bergon.

Maîtres des Requêtes, MM.

Jauffret, le baron Joly de Fleury, le vicomte de Boissy d'Anglas, de Lachaise Murel, le marquis de Portes, le baron Janet, le comte O'Donnell, le marq. de Gourgues, Paulz d'Ivoy, le comte de Breteuil, le b. Malouet, Genoude, de Salvandy, le marquis de Maleteste, le chevalier Jaubert, le comte Jules de Saint-Cricq, le comte de Germiny, Flaugergues, Forest, le baron de Lamardelle, le victe. de Chabrol, Boula du Coulombier, Charles d'Arlincourt, le vicomte d'Arlincourt, le bar. Siméon, Legraverend, Prugnon, Challaie, Villiers du Terrage, Paul Chopin d'Arnouville.

DIRECTEURS-GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.

Ponts et Chaussées.

M. Becquey, conseiller d'état, place Vendôme, n. 19.

Archives du Royaume.

M. le chev. De la Rue, hôtel Soubise.

Travaux publics de Paris.

M. Héricart de Thury, conseiller d'état, rue Poultier, n. 17, île St.-Louis.

Contributions indirectes.

M. Benoist, conseiller d'état, directeur-général, rue Sainte-Avoye, n. 44.

Poudres et Salpêtres de France.

M. le comte Ruty, pair de France, conseiller d'état, directeur-général.

Postes.

M. le marq. de Vaulchier, directeur-général, pair de Fr., hôtel des Postes.

Enregistremens, Domaines et Forêts.

M. de Martignac, membre du conseil privé, directeur-général, rue de Choiseul, n. 2.

Douanes.

M. le vic. de Castel-Bajac, conseiller d'état, directeur-général, rue Montmartre, hôtel d'Uzès.

Contributions directes.

M. le Marcis, directeur, rue Gaillon, n. 12.

Caisse d'Amortissement.

M. Jules Pasquier, maître des requêtes, directeur-général, à l'Oratoire.

TROISIEME SECTION.

GÉOGRAPHIE.

DE LA GRÈCE, EN 1824.

Héroïsme des Grecs modernes.

(Août 1824.) Toutes les nouvelles d'Allemagne et du Levant s'accordent à confirmer les triomphes des Grecs sur les armées du Croissant. Le désastre de Psara, qui semblait irréparable, n'est plus qu'un échec ordinaire, et les dernières victoires des Hellènes doivent porter le découragement parmi leurs ennemis. Il est beau de voir une nation chrétienne, si long-temps esclave, se réveiller à la liberté sous les auspices de la religion et lutter seule contre un pouvoir gigantesque, qui, pendant des siècles, a fait trembler l'Europe. C'est ici que toute nuance d'opinion s'efface, et que les vœux de la grande famille européenne s'é-

lèvent en faveur d'un peuple héroïque qui rajeunit tous ses vieux souvenirs de grandeur et de gloire.

Jamais la Grèce antique, bravant toutes les forces du grand roi et tout le poids de l'Asie, n'a présenté un plus noble spectacle que la Grèce moderne aux prises avec la barbarie. Le sentiment du plus pur patriotisme semble élever toutes les âmes et animer tous les cœurs. Le sexe le plus timide, la vieillesse, l'enfance, trouvent l'énergie nécessaire pour affronter les plus grands périls. On a vu des mères suivre leurs enfans au milieu des combats, des femmes accompagner leurs maris, des vieillards se traîner sur les champs de bataille, et appeler la vengeance du ciel sur leurs oppresseurs. Quel spectacle plus digne de fixer les regards des hommes vraiment religieux, de tous les amis de l'humanité!

Mais par quelle étrange politique les Grecs se trouvent-ils abandonnés à leurs propres forces? Serait-il possible que des vues étroites de

commerce, que des intérêts purement matériels enchaînassent les divers gouvernemens dans une funeste neutralité? N'est-ce pas, en définitive, la lutte du christianisme contre son plus implacable ennemi? Pourrait-on balancer entre la croix et le croissant? Nous ne parlons pas des secours accordés aux Turcs, dont la destruction de Psara nous a révélé les terribles secrets. Nous avons vu avec plaisir l'opinion publique se manifester de toutes parts sur cet événement dont l'histoire n'offre aucun exemple. C'est déjà un fait remarquable que cet accord de tous les esprits sur un sujet si important. Quand serons-nous réunis sur d'autres points d'un intérêt plus immédiat? Laissons faire le temps; c'est le grand arbitre des choses humaines; on ne peut ni le corrompre, ni éluder ses arrêts.

Il était impossible que la cause des Grecs ne trouvât pas en France d'enthousiastes défenseurs. La générosité naturelle de la nation, le souvenir des services que la Grèce

moderne a rendus aux lettres et à la civilisation, l'intérêt dû au malheur; tout se réunissait pour rendre les vœux unanimes à cet égard.

« Ce n'est plus, disait naguères un Français, l'ordre de la politique, ce n'est plus la sûreté des trônes qu'il s'agit de défendre. L'ordre politique remis en harmonie, les trônes raffermis par la restauration, n'ont point à redouter les tempêtes publiques; appuyés par les lois, ils sont inébranlables. Mais c'est la religion, la justice et l'humanité dont l'autorité vénérable et suprême impose aux princes de l'Europe le devoir de placer leur auguste médiation et le bouclier de leur puissance entre le glaive de la barbarie et la résolution héroïque d'un peuple qui a pris les armes et la devise du patriotisme le plus raisonnable, pour se délivrer d'un joug insupportable et d'un odieux esclavage; c'est la vérité qu'il faut faire triompher du mensonge, et les lumières de la saine philosophie qu'il faut laisser

se répandre sur une nation si digne d'en recevoir encore l'éclat.

» Quoi! le beau ciel d'Athènes fut-il jamais créé pour éclairer l'ignorance et l'absurdité? La mère patrie des plus grands héros de l'antiquité, des premiers savans du monde, serait-elle devenue pour toujours le partage du despotisme oriental et le séjour d'une servitude avilissante? Non; les Grecs montreront à l'univers qu'ils sont les dignes imitateurs de Léonidas! Si le musulman veut y conserver son empire, il doit y respecter à jamais le culte et la croyance de la religion évangélique; il doit laisser renaître et refleurir les arts, les sciences et la liberté, là où la liberté, les sciences et les arts brillèrent autrefois si long-temps d'un lustre qui servira toujours de flambeau, de modèle et d'exemple à l'empire de la littérature et du génie; il faut que leur astre régénérateur reparaisse en tout son éclat sur des régions trop long-temps enveloppées des ténèbres de l'islamisme, et que

la tribune où Démosthène fit tant de fois retentir les accens de sa haute éloquence, se relève du sein de ses ruines et s'ouvre à d'autres orateurs dignes de s'y faire entendre.

» Les puissances élevées par le ciel sur la terre pour protéger les hommes et se consacrer à leur bonheur, souffriront-elles que la fureur, aveugle dans ses vengeances, extermine impunément un peuple tout entier, qui veut se replacer au rang des nations, et jouir des avantages des lois et de la liberté? Non; il est temps de mettre un terme à l'effusion du sang humain, et de proclamer le salut et la délivrance des victimes.

» Si les nobles efforts des Grecs sont un crime aux yeux de la politique ottomane, ce crime est partagé par les hommes éclairés de toutes les nations; ils en adoptent l'honorable complicité, et font des vœux pour le triomphe d'une cause aussi légitime.

» La religion, couverte d'un voile funèbre, l'humanité plongée dans

les larmes, le cri de la nature épouvantée, la consternation générale, l'indignation universelle sur les destinées des Grecs infortunés, ont vivement ému tous les peuples. Le déplorable tableau de leur situation, le sort affreux dont ils sont menacés, le fer et la flamme qui les entourent, la fureur implacable qui les persécute, l'abîme de la mort entr'ouvert sous leurs pas, leur sang qui coule, les terribles alarmes de ce peuple généreux, sa résolution héroïque et la magnanimité de son courage; tout enfin à la fois intéressé à sa cause. La force redoutable qui le poursuit, la barbarie et ses vengeances soulèvent tous les cœurs d'une indignation impossible à dépeindre. Tous les esprits s'accordent, toutes les opinions se réunissent, toutes les voix s'élèvent pour demander la répression éclatante d'un outrage que le siècle et la civilisation ne pourraient souffrir sans une sorte de complicité déshonorante. »

Ipsara. — Les Ipsariotes.

L'île d'Ipsara ou Psara, est une des plus petites de l'Archipel grec; elle est située à cinq lieues de Scio : ces deux îles, autrefois si florissantes, n'offrent plus que des monceaux de ruines.

L'histoire de la régénération de la Grèce, par M. de Pouqueville, fait connaître le rôle politique que les Ipsariotes ont joué dans la guerre de l'indépendance. Nous ne voulons que rassembler quelques traits épars, afin de donner une idée du caractère de ces insulaires, qui viennent de disparaître tous en un jour, et en qui revivaient, avant ce jour fatal, toutes les vertus de la Grèce antique.

Au mois d'octobre 1821, les Grecs d'Ionie tombaient par milliers sous le fer de la soldatesque et de la populace turque. La plus grande partie de la population de Larnaca fut égorgée : quelques malheureux trouvèrent une hospitalité courageuse chez le consul de

France, M. Méchain; mais le pavillon consulaire ne pouvait plus les protéger. M. Méchain, sommé de les livrer, résistait encore avec une fermeté intrépide : sa maison était investie, il était résolu à périr avec les victimes, plutôt que de les abandonner. Tout-à-coup quarante bâtimens d'Ipsara se présentent à l'entrée de la rade, au milieu de la nuit : les brigands qui avaient fait avancer du canon devant la maison du consul, et se préparaient à en faire le siége, prennent la fuite. Les Ipsariotes, avertis du danger de leurs concitoyens, s'étaient empressés de leur porter secours : Les Grecs embrassent leurs libérateurs, montent sur leurs navires, et s'éloignent en bénissant le nom français.

Le sang des Grecs fut plus d'une fois vengé par les Ipsariotes : Constantin Canaris, navarque de leur nation, eut la gloire de brûler dans deux combats le vaisseau monté par le capitan-pacha; le brûlot qui servait à ces expéditions périlleuses

portait un tonneau de poudre, destiné à faire sauter l'embarcation et l'équipage, s'il était atteint par un bâtiment ennemi. Mais deux fois Canaris fut aussi heureux qu'intrépide, et il salua le pavillon turc embrâsé, du cri de triomphe : Victoire à la croix !

Tous nos lecteurs se rappellent ces deux victoirés navales, sur-tout la plus éclatante des deux, celle de Ténédos, chantée par M. Casimir-Delavigne, et si bien décrite par l'auteur de l'histoire de la régénération de la Grèce. Elle fut remportée le 5 novembre 1822, par les flottes réunies d'Hydra et d'Ipsara, commandées par Canaris et Cyriaque. Lorsque les vainqueurs rentrèrent à Ipsara, le peuple se porta en foule sur leur passage, en poussant des cris de joie; et le président des Ephores posa une couronne sur la tête de Canaris, en disant : « La patrie reconnaissante honore en toi le vainqueur des deux amiraux ennemis. »

Le héros alla déposer sa couronne

au pied de l'autel, et ne voulut pas accepter la gloire d'un triomphe qui, disait-il, n'était dû qu'à la puissance de la croix. Il se déroba à l'admiration de ses concitoyens, en se réfugiant au sein de sa famille pauvre et obscure : l'amirauté d'Hydra lui décerna une récompense pécuniaire, il la refusa ; on lui proposa de le créer amiral, il s'excusa, disant qu'il n'avait pas les talens nécessaires à un si haut emploi.

Un commodore anglais, qui ne pouvait comprendre les prodiges de la victoire de Ténédos, demanda à Canaris quel était le secret des Ipsariotes. « Notre secret, répondit le héros en mettant la main sur son cœur ? nous le tenons caché ici : c'est l'amour de la patrie qui nous l'a révélé. »

Le même officier ne pouvant se lasser d'admirer cet homme, digne des temps héroïques de la Grèce, se rendit à sa modeste demeure; il y trouva sa femme occupée à faire des cartouches. — Vous avez, lui dit-il, un brave homme pour mari.—

Sans cela je ne l'aurais pas épousé.

Constantin Canaris était alors âgé de vingt-neuf à trente ans. C'était, dit l'auteur de la relation, un homme d'une petite taille, sans apparence, ayant le regard vif et perçant et l'air mélancolique.

Nous cherchons en vain des traces de l'existence du héros ipsariote depuis la victoire de Ténédos, tant il a pris soin de se faire oublier. Sans doute, il vient de périr avec ses concitoyens.

Chaque fois que la Porte armait ses escadres contre la Grèce, Ipsara se préparait à les repousser; elle était placée dans l'Archipel comme une sentinelle avancée. Au premier signal d'alarmes, hommes, femmes, enfans travaillaient sans relâche aux fortifications, en s'animant mutuellement par des chants religieux et guerriers, qui exaltaient leur enthousiasme patriotique. Leur île, hérissée de redoutes, était appelée le Gibraltar de l'Archipel. De leur port, où se ressemblaient souvent toutes les forces navales de la

Grèce, s'élançaient d'intrépides croiseurs qui menaçaient les côtes de l'Asie mineure, et poursuivaient les bâtimens turcs jusque sous le canon des Dardanelles.

Ipsara, comme autrefois Rhodes et Malte, a été l'écueil de la puissance ottomane : il était impossible de la réduire par la force des armes.

Les Schypétars.

Ce sont les Schypétars qui ont vendu aux Turcs les malheureux Ipsariotes. On donne ce nom à des hordes de chrétiens renégats qui embrassèrent l'islamisme après la conquête des Albanies par les Musulmans : le fameux Ali-Pacha était de leur sang, suivant l'opinion de M. de Pouqueville. En 1717, ils furent organisés en milices, aux ordres des pachas, et particulièrement chargés de la police.

Les Schypétars, après avoir renié leur culte et leur patrie, ne connurent jamais d'autre loi qu'une insatiable cupidité; ils combattent pour qui les paie, et sont toujours prêts à

trahir le drapeau sous lequel ils se sont enrôlés au prix de l'or : on les a vu souvent porter les armes les uns contre les autres. Pendant la tyrannie d'Ali-Pacha, ils ont ensanglanté l'Epire par des combats où ils s'entr'égorgeaient, et ils l'ont désolée par leurs brigandages.

Lorsqu'en 1770, les Grecs, secrètement excités par Catherine II, tentèrent de secouer le joug, un corps de Schypétars, soudoyé par la Porte, entra en Morée, repoussa les Russes, et livra les Grecs à la vengeance de leurs maîtres. Après cet exploit, ils demandèrent leur salaire au pacha, qui ne put les payer; ils se débandèrent, dévastèrent les villages, détruisirent les troupeaux et les récoltes, et traînèrent en esclavage les habitans grecs ou turcs indistinctement, et se mirent en révolte ouverte contre les Musulmans : après neuf ans de résistance, ils furent assiégés dans Tripolizza, et taillés en pièces par Hassan-Pacha, qui fit élever devant une porte de la ville une pyramide

de plus de quarante mille têtes. M. de Pouqueville dit avoir vu, en 1799, les débris de cette horrible trophée ; ceux qui échappèrent à cet horrible désastre furent poursuivis et exterminés dans une gorge des monts Ioniens, qui depuis a pris le nom de défilé du massacre.

Les Schypétars vendirent leurs armes à Ali-Pacha, révolté contre la Porte : mais lorsque ses finances furent épuisées, il fut trahi par ces mercenaires. Ils ne servent que la fortune de ceux qui les paient, dit l'historien de la Grèce ; mais ils la servent avec une fidélité si brutale, qu'on voit souvent des frères placés dans les rangs opposés se fusiller sans pitié. L'histoire des siècles les plus barbares de l'antiquité ne nous offre aucun exemple d'hommes pareils aux Schypétars, indifférens à toute espèce de cause publique, qui se louent, sans haine et sans colère, pour massacrer, en vertu du droit de la guerre, sous toutes les bannières où ils trouvent de l'argent à échanger contre leur

sang. Ces gladiateurs mercenaires, dressés comme les léopards qui servent aux plaisirs de la chasse des rois de Perse, après avoir pleuré Ali-Pacha, accoururent pour se battre contre ses derniers partisans.

Tels sont les auxiliaires que les défenseurs d'Ipsara avaient admis dans leurs rangs, et associé à leur noble cause : ces misérables ont vendu au capitan-pacha leurs trop confians compatriotes. Mais lorsqu'ils ont demandé leur salaire, les Turcs ont payé le prix de la trahison en égorgeant les traîtres. Ainsi justice a été faite par la déloyauté; et les malheureux Ipsariotes ont été vengés par leurs plus mortels ennemis.

DU MEXIQUE

ET DE L'EX-EMPEREUR ITURBIDE.

Augustin Iturbide, célèbre par la promptitude de son ascension et par la rapidité de sa chute, sembla se disposer à reparaître sur la scène

politique. Plus d'une crainte, plus d'une espérance furent fondées sur son retour dans les provinces qui composèrent un moment son empire. La seule annonce d'un mouvement en sa faveur vers les côtes du Mexique a fait baisser les fonds mexicains à la bourse de Londres ; l'annonce de sa capture par un corsaire les a fait remonter. Quelques notes sur ce personnage et sur le pays qui fut le théâtre de ses exploits, sont une introduction utile à l'intelligence des nouvelles qui doivent nous arriver de cette partie du Nouveau-Monde.

On sait que le Mexique, ou la Nouvelle-Espagne, se trouve situé entre le golfe de Panama et le tropique du Cancer. La largeur de ce pays est fort inégale; sa longueur est d'environ quatre cents lieues; séparé du reste de l'Amérique septentrionale par le Nouveau-Mexique, il communique avec l'Amérique du Sud par l'étroit espace où les deux continens se touchent; le golfe du Mexique, la mer des An-

tilles et l'Océan boréal l'environnent de presque tous les autres côtés.

On évalue la population mexicaine à près de sept millions d'âmes. Cette population est composée d'Espagnols, de créoles et d'indigènes, descendans des Mexicains qui échappèrent aux massacres de la conquête. Depuis cette époque jusqu'à la révolution, c'est-à-dire depuis 1815 jusqu'à 1820, les Mexicains ont été maintenus dans un état de dépendance peu différent de la condition des nègres esclaves. Toutes leurs idées, toutes leurs habitudes, se rapportent à la servitude et au despotisme.

Les Mexicains ont toujours été et sont encore partagés en tribus. Des antipathies assez fortes séparent ces tribus; mais le souvenir des cruautés de leurs conquérans a laissé, dans toutes, des traces profondes; une haine commune les réunit contre les Espagnols.

Les créoles tiennent, après les Espagnols, le premier rang au Mexique; mais tous les emplois honori-

fiques, toutes les places lucratives étaient donnés aux gens qui venaient d'Europe. Cette préférence faisait naître beaucoup de jalousies et d'animosités. Cependant, à l'époque de l'élévation de Joseph sur le trône d'Espagne, les créoles mexicains restèrent fidèles à Ferdinand VII.

Quoique l'éducation soit si bornée au Mexique qu'à peine on y trouve un petit nombre d'individus sachant lire et écrire, on a vu, de temps à autre, des hommes instruits descendre des montagnes, sortir des forêts où la solitude et l'obscurité avaient protégé leurs études.

Augustin Iturbide fut un de ces hommes privilégiés; né au Yucatan, dans la très-petite ville de Valladolid, il reçut de bonne heure une éducation excellente; indépendant par sa fortune, honoré à cause de sa famille, il était, en 1810, lieutenant au régiment de Valladolid, espèce de milice locale où l'on servait sans solde.

A cette époque, des soulèvemens

eurent lieu dans plusieurs provinces du Mexique. Un chef d'insurgés offrit à Iturbide, qui le refusa, le rang de lieutenant-général. Six ans après, un autre chef, nommé Torrès, soumit à sa domination une grande partie du Mexique. Après avoir fortifié la montagne de Los-Remedios, il avait établi son quartier-général sur cette montagne, et de ce point élevé il s'écriait : *Jo soy xefe de todo et mundo* : « Je suis le maître du monde. »

Dans ces deux occasions, les vice-rois conférent à Iturbide des commandemens importans ; il combattit les insurgés, qui disparurent presqu'entièrement.

En 1816, les provinces de Guanajuiato, de Valladolid et l'armée du nord se trouvaient sous le commandement d'Iturbide. Les chefs de plusieurs familles le dénoncèrent au vice-roi, et l'accusèrent d'un grand nombre de crimes. Ces accusations étaient dénuées de preuves, et il fut autorisé à en poursuivre les auteurs. Cependant il donna sa démission,

et se retira dans sa famille, emportant un vif ressentiment de cette injure.

En 1820, de nouvelles tentatives furent faites pour soustraire le Mexique à la domination espagnole. Iturbide avait des amis dans les villes principales; les uns étaient depuis long-temps liés avec sa famille; il s'était attaché les autres dans ses voyages, et pendant la durée de son commandement, l'armée lui était dévouée. Cette position favorable lui inspira le dessein de se mettre à la tête du mouvement qui allait éclater. Il rédigea un projet d'organisation provisoire et le communiqua à plusieurs chefs.

D'après ce projet connu sous le nom de *Plan d'Iguala*, et qui porte la date du 24 février 1821, la nation mexicaine devait se déclarer indépendante de la nation espagnole, et de toute autre nation, même sur le continent américain; les distinctions entre les Européens et les Mexicains étaient abolies; le gouvernement devait être une monar-

chie constitutionnelle, et le roi Ferdinand VII invité à monter sur le trône du Mexique, ou, à son refus, un de ses frères. Si des membres de la famille royale d'Espagne n'acceptaient pas la couronne, la nation mexicaine devait l'offrir à tel membre des familles régnantes qu'il lui plairait de choisir. En attendant, elle serait gouvernée, selon les lois en vigueur, par une junte composée de personnes prises dans les différens partis, et présidée par le comte del Venadito, alors vice-roi du Mexique.

Le plan d'Iguala contenait d'autres dispositions relatives à la rédaction de l'acte constitutionnel, à l'organisation de l'armée, au maintien ou au renvoi des fonctionnaires publics, selon qu'ils adhéreraient ou refuseraient d'adhérer à la cause de l'indépendance. La religion catholique était déclarée la religion de l'état.

L'exécution de ce plan éprouva peu de difficultés; elle eut lieu sans effusion de sang, sans violence;

six mois suffirent pour dénouer le nœud compliqué qui avait lié les deux mondes pendant trois siècles.

Le 24 août 1821, Iturbide eut une entrevue avec le général espagnol O'Donojû. L'un et l'autre signèrent, au nom des deux pays, le traité de Cordova, en vertu duquel l'indépendance du Mexique fut reconnue et proclamée. Ce traité rappelait et confirmait les dispositions du plan d'Iguala, quant à la forme du gouvernement, aux droits des citoyens et à la famille royale d'Espagne ; mais il renfermait, pour le gouvernement provisoire du Mexique et le choix d'un empereur, des dispositions nouvelles qui révélaient les desseins et les espérances d'Iturbide. Une de ces dispositions statuait qu'en cas de refus, soit de la part du roi Ferdinand, soit de la part de ses frères, soit enfin de celle de l'infant D. Carlos Louis, héritier présomptif de la principauté de Lucques, le trône du Mexique serait occupé par la personne *que désignerait le congrès mexicain.* On

voit qu'il n'était plus question, dans cet article, de l'obligation, imposée par le plan d'Iguala, de prendre la personne de l'empereur parmi les membres des familles régnantes, et qu'une régence devait gouverner pendant la vacance du trône.

Iturbide fit une espèce d'entrée triomphale à Mexico, le 27 septembre. Le même jour, il installa la junte du gouvernement. Quoiqu'il eût choisi et nommé les membres de cette junte, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle ne serait pas toujours docile à ses volontés; il eut l'intention de la dissoudre; mais il n'osa le faire : c'eût été déposer trop tôt le masque de libérateur.

Le traité de Cordova fut désapprouvé par les cortès de Madrid; dans leur séance du 13 février 1822, elles déclarèrent nul et illégal tout acte ou stipulation impliquant la reconnaissance de l'indépendance du Mexique. Iturbide conclut de cette déclaration des cortès, que le traité de Cordova étant nul, la nation mexicaine rentrait dans la

pleine et entière jouissance du droit d'élire pour empereur l'homme qu'elle jugerait le plus digne d'être élevé au rang suprême : il jouissait alors de la faveur populaire, et toute la force publique était à sa disposition.

Le congrès mexicain fut réuni : Iturbide, qui s'était fait président de la régence, se plaignit bientôt de l'inaction de ce congrès, dont le tort le plus grave à ses yeux était de montrer peu d'empressement à élire le chef de l'état. L'assemblée déclara qu'il y avait incompatibilité entre les fonctions de membre de la régence et le commandement de l'armée : c'était mettre Iturbide dans la nécessité d'opter ; il en fut dispensé par l'événement du 18 mai 1822. A dix heures du soir, l'air retentit tout-à-coup des cris de *vive Augustin Ier.* ! et la ville fut spontanément illuminée. Iturbide ne négligea aucun des petits semblans de modestie et de refus usités en pareil cas pour éloigner, des esprits faciles, toute idée de concert et de complicité.

Le congrès se réunit le lendemain; mais les acclamations des tribunes se renouvelant sans cesse, toute délibération était impossible. Iturbide fut invité de se rendre à la séance : le peuple détela les chevaux de sa voiture et la traina jusqu'au palais du congrès. Aussitôt qu'Iturbide fut entré dans la salle, la question de sa nomination fut discutée; il y avait quatre vingt-quatorze députés présens : deux se retirèrent sans voter, quinze eurent le courage de refuser leur voix ; et de cette assemblée, dont les membres étaient au nombre de cent quatre-vingt-deux, seulement soixante dix-sept se prononcèrent en faveur d'Iturbide ; il s'en fallait donc de quinze voix qu'il n'eût la simple majorité.

La minorité élective adressa une proclamation aux provinces en faveur de l'élu de son choix, qu'elle appela *Iturbide-le-Grand.* Le nouvel empereur, de son côté, en fit une autre dans laquelle il disait aux Mexicains : « Attendons une épo-

que de plus grande tranquillité pour régler irrévocablement nos destinées et notre système de gouvernement. »
La veille, il était urgent de s'en occuper; le lendemain, on pouvait attendre.

Le 22 juillet, cent neuf députés décidèrent que la couronne impériale du Mexique était héréditaire dans la famille d'Augustin Ier., sa liste civile fut portée à un million et demi de piastres, et il lui fut accordé, pour domaines, vingt lieues carrées de terrain dans les provinces de l'intérieur.

Cependant des conflits d'autorité ne tardèrent pas à éclater entre le congrès et l'empereur. Lorsqu'il était entré dans Mexico, il commandait toute la force armée; les tribunaux n'avaient d'attributions que celles qu'il leur avait laissées ou qui émanaient de lui; sa volonté était la seule loi du Mexique. Les délibérations du congrès lui devinrent importunes; et le 26 août 1822, Augustin Ier. ordonna l'arrestation d'un grand nombre de personnes,

au nombre desquelles se trouvaient plusieurs députés.

Le congrès demanda que ses membres lui fussent rendus et qu'on l'informât des causes de leur arrestation : Iturbide s'y refusa. Le temps se passait en contestation ; l'empereur y mit un terme en envoyant une dépêche au président du congrès, pour lui annoncer que ce corps avait cessé d'exister. Ainsi, et sans autre formalité, le congrès fut dissous le 30 octobre, après huit mois d'existence.

D. Augustin Ier. s'applaudit de cet acte qui le fit de nouveau proclamer *libérateur* à Mexico; mais, dans les provinces, elle produisit un mouvement contraire.

Le brigadier-général Santana, tombé dans la disgrace d'Iturbide, ayant été rappelé, au lieu de revenir dans la capitale, se rendit à la Vera-Cruz, et y proclama la république. Le général Etchevarri et le brigadier Cortazar, chargés d'étouffer la rébellion, se joignirent aux républicains; leur exemple fut suivi par le

reste de l'armée. Il ne resta plus auprès de D. Augustin Ier. qu'un petit nombre de troupes avec lesquelles il sortit de Mexico pour livrer bataille à ses ennemis ; mais, soit crainte, soit prudence, il changea d'avis, rappela le congrès, abdiqua la couronne, et demanda la permission de quitter le Mexique.

Cette permission lui fut accordée par les mêmes hommes qu'il avait chassés il y avait moins de six mois; ces hommes furent assez généreux pour ajouter à la première faveur une pension annuelle de 25,000 piastres, et le titre d'*Excellence*.

Le 11 mai 1823, après une année de règne, Augustin Iturbide s'embarqua au Mexique pour l'Italie; le 11 mai 1824, il s'est embarqué en Angleterre pour retourner au Mexique : l'Europe ne tarda pas à savoir quels ont été le but et le succès de cette entreprise.

Avant de débarquer à Mexico, le 15 juillet dernier, Iturbide publia la proclamation suivante : « Mexicains! en mettant le pied sur vos

rivages, après vous avoir salués avec affection et avec l'attachement le plus vif, mon premier devoir est de vous apprendre pourquoi je suis revenu d'Italie, et quel est l'objet de mon arrivée. J'espère que vous voudrez écouter ma voix et que vous voudrez accorder à mes paroles la croyance due à un homme qui a toujours été fidèle à la vérité. L'expérience vous a appris, par une suite d'affaires qui exigeaient pour leur conduite la plus grande délicatesse et qui vous sont bien connues, que lorsque j'ai entrepris des opérations importantes pour l'état, j'ai toujours eu soin de les méditer mûrement; que ces actes sont toujours provenus d'un désir de servir le véritable et solide bonheur de mon pays, et que j'ai dirigé ces mesures dans un esprit de prudence et de justice.

» Ce serait blesser vos sentimens de vous démontrer, par des argumens, que l'Espagne est sous la protection de la Sainte-Alliance, et qu'elle n'est pas consolée, ni le sera

jamais, de la perte du plus précieux des joyaux de sa couronne. Qu'il me soit seulement permis d'observer qu'il vous est impossible d'apercevoir les intrigues sans nombre qui sont en pleine activité, non-seulement dans des contrées éloignées, mais encore sur votre propre territoire, dans le but de vous remettre sous la domination de l'Espagne. Moi qui, par ma résidence en Europe, ai été à même d'apprendre beaucoup et de deviner davantage, j'ai vu clairement que la ruine était suspendue sur votre tête; pouvais-je rester indifférent à votre destruction, mes chers compatriotes? Ai-je besoin de vous dire maintenant pourquoi je reviens parmi vous, après avoir fait un si long voyage dans des contrées si reculées, après avoir triomphé des obstacles et évité les piéges que la Sainte-Alliance me tendait pour prévenir l'exécution de mes projets?

» Je reviens, non pas comme empereur, mais comme soldat, comme Mexicain, vous étant plus

attaché encore par les sentimens du cœur que par la communauté de patrie. Je viens comme la première personne parmi vous, intéressée à la consolidation de notre indépendance chérie et de votre juste liberté. Je viens, attiré par la gratitude que je dois à la nation pour l'affection générale, et sans me souvenir des atroces calomnies dont mes ennemis et les vôtres ont essayé de flétrir mon nom.

» Mon seul objet est de contribuer, par mes conseils et par mon épée, à conserver la liberté et l'indépendance du Mexique, ou bien je ne survivrai pas au commencement de cette nouvelle et désastreuse servitude que des nations puissantes vous préparent avec l'aide de quelques Mexicains perfides et de quelques Espagnols ingrats. Mon premier vœu est d'éteindre la fureur des partis, de rétablir la tranquillité domestique, le plus précieux des biens, et de vous donner un gouvernement qui soit conforme à la volonté générale.

» Mexicains, sous peu de temps vous en apprendrez davantage de votre sincère ami Augustin de Iturbide. »

Quelques jours après cette proclamation, Iturbide fut arrêté et fusillé dans les vingt-quatre heures.

~~~~~~~

Des Bhéels (bandits indiens.)

Le capitaine anglais Seely, dans la relation de son voyage au *temple d'Elora*, donne les notions suivantes sur une horde de bandits appelés Bhéels, qu'il regarde comme aborigènes de l'Inde :

« Ils ont établi leurs repaires dans des lieux sauvages où la civilisation et la religion des Bramines n'ont jamais pénétré : ils ont, pour l'une et pour l'autre, un égal mépris.

» En général, leur taille est petite; quelques-uns ont les cheveux frisés, et la lèvre inférieure épaisse; leur teint est très-basané, et leurs formes sont plus mâles que celles des Indiens.

» Ils ont toutes les habitudes des
~~~~~~~

peuples nomades. Mais partout où il se trouve de vastes forêts et des montagnes couvertes de bois et inaccessibles, des partis de Bhéels s'établissent à demeure fixe, et ils ne quittent leurs retranchemens que pour se livrer au pillage, ou s'enrôler, comme auxiliaires, sous les ordres des chefs indous, afin d'achever les ravages que la guerre a commencés.

» Quand les armées indiennes admettent des Bhéels dans leurs rangs, c'est le signe d'une guerre d'extermination. Il faut alors qu'un des partis périsse tout entier ; et le vainqueur ne déposera les armes que quand il ne restera pas, du côté des vaincus, un être vivant, une habitation debout. Aussi l'humanité des chefs épargne-t-elle ordinairement au pays ces agens de massacre et de destruction ; ils ne les emploient ordinairement que quand ils ont quelque grande injure à venger. Dans ce cas, ils commencent par avertir leurs ennemis, et par demander une réparation. La menace

d'armer les Bhéels équivaut à celle que fait, dans nos guerres d'Europe, un général de ne pas faire de prisonniers, ou de passer une garnison au fil de l'épée.

» L'office des Bhéels est d'empoisonner les puits et les sources, d'incendier les villages, de détruire les récoltes et le bétail, et de tuer les habitans. Cent Bhéels font plus de ravages qu'une armée entière. Ils pénètrent à travers les plus épaisses forêts, par des sentiers connus d'eux seuls, pour arriver à la victime qui leur est dévouée.

» Ils ne sont arrêtés ni par les obstacles, ni par les distances, ni par le temps; ils savent différer de plusieurs années le coup qu'ils ne peuvent frapper à l'instant. Un Bhéel consacre sa vie entière à l'accomplissement d'un projet de vengeance; et quand, après des efforts inouïs, il juge le succès impossible, il se donne la mort.

» Un officier anglais qui avait blessé un de ces brigands, et avait ainsi empêché un meurtre médité

depuis long-temps, fut lui-même marqué pour victime. Les plus grandes précautions furent prises pour sa sûreté : une sentinelle veillait jour et nuit à sa porte. Il habitait une maison située auprès d'une rivière. Les Bhéels pratiquèrent secrètement à l'autre rive, et à une distance considérable, un passage souterrain par lequel un homme seul pouvait se glisser en rampant. Déjà l'assassin avait commencé à percer le plancher de la chambre à coucher de l'anglais, lorsqu'il fut découvert. Nous avions, dans la ville où ce fait a eu lieu, près de deux mille hommes : cependant, pour mettre l'officier en sûreté, il fallut l'envoyer à Bombay.

» Les Indous se sont soumis, envers les Bhéels, à une sorte de tribut appelé *Choule*, que ceux-ci regardent comme une taxe légale. Un homme qui avait refusé ou différé de s'acquitter, fut trouvé, un matin, mort dans son lit. Le meurtrier avait trompé la vigilance de deux sentinelles placées à la porte

de la victime, qui avait été préalablement sommée et assignée à jour fixe. »

Mariages de Gretna-Green.

Une maison blanche, que sa couleur distingue parfaitement du petit nombre de celles qui l'entourent, a le privilége immémorial de servir de temple à la Cythère écossaise (du village de Gretna-Green.) Le propriétaire, aubergiste et maréchal-ferrant, en est le grand prêtre; mais ses droits ne sont pas ceux du seigneur : cet officier grotesque de l'état civil se borne à donner acte aux amans de leur déclaration mutuelle; il enregistre la désobéissance en bon père de famille, et ne demande pas même aux époux de quelle province ils arrivent. Sa boutique ne semblerait devoir s'ouvrir que pour des insensés, et cependant il a plus d'une fois reçu des personnages raisonnables. Quel homme est à l'abri d'un regard, d'un soupir ou d'une larme! Et quand la faiblesse a des temples, faut-il

s'étonner qu'on vienne y chercher un asile !

Cet abus est plus grand qu'on ne pense : il se fait tous les ans près de quatre-vingts mariages à Gretna-Green ; mariages légaux, mariages indissolubles, pourvu qu'il soit prouvé que l'amante a enlevé son amant, c'est-à-dire qu'elle l'a précédé ou accompagné au rendez-vous.

La Montre anglaise.

Je fus envoyé un jour avec quelques dragons, raconte M. le colonel R..., vers les forêts qui traversent la vallée de la Sezia, pour contenir les contrebandiers qui infestaient cette partie. J'arrivai la nuit dans un pays aride et sauvage, où j'aperçus un vieux château vers lequel je me dirigeai, et qu'à mon grand étonnement je trouvai habité. Un gentilhomme des environs y demeurait ; il nous reçut froidement : je n'augurai rien de bon de son extérieur ; il avait six pieds de haut, et paraissait âgé d'environ quarante ans. Il fit préparer, non

sans murmurer, deux chambres pour mon officier et pour moi.

Au bout de quelques jours, le hasard nous fit découvrir qu'il gardait soigneusement une jeune femme qu'en plaisantant nous nommâmes Carilla; mais nous étions loin de pressentir l'affreuse vérité. Elle mourut environ six semaines après notre arrivée au château. Entraîné par une curiosité irrésistible, je résolus de la satisfaire. Je fis un petit présent au moine chargé de garder sa dépouille mortelle pendant la nuit, et sous prétexte de lui jeter de l'eau bénite, il m'introduisit à minuit dans la chapelle où elle était exposée. Je lui trouvai une figure angélique; la mort n'avait pu altérer ni la régularité ni la beauté de ses traits. Je m'éloignai en silence de ce lieu de deuil.

Cinq ans après, je passai près de là avec un détachement de mon régiment qui se rendait en Italie, et je voulus profiter de cette occasion pour recueillir quelques éclaircissemens sur cette mort mystérieuse qui

m'avait tant frappé. On me dit que l'époux jaloux, le comte G..., avait un jour trouvé au lit de sa femme une montre anglaise qu'il connaissait pour appartenir à un jeune homme qui habitait leur ville. Dès le même jour, il l'entraîna dans ce vieux château situé au milieu de la forêt de la Sezia. Il ne lui parlait jamais, et ne répondait à ses prières et à ses pleurs qu'en lui montrant froidement la montre anglaise qu'il portait toujours. Il vécut ainsi avec elle pendant près de trois ans. Enfin elle succomba au chagrin, et mourut à la fleur de son âge. Le comte avait formé le projet de poignarder le propriétaire de la montre; mais celui-ci le prévint; il s'enfuit à Gênes, où il s'embarqua de suite: on n'en a plus entendu parler depuis.

Le couvreur de Clagenfurt.

Le fait suivant venait de se passer à Clagenfurt en Carinthie, lorsque l'armée française occupa cette ville. Le tonnerre avait fortement endommagé la pointe du clocher très-élevé de la principale église; un

couvreur et son fils s'étaient chargés de la réparer. Une foule d'habitans se rassembla sur la place pour voir cette opération périlleuse. Le père, homme de cinquante ans, encore vigoureux et dispos, monte le premier, son fils le suit : ils touchaient à la cime; les spectateurs comptaient leurs pas en frémissant, lorsqu'ils voient le fils abandonner tout-à-coup l'échelle et tomber à terre : un cri d'effroi s'élève; on se presse vers l'infortuné qui, brisé sur le pavé, ne donne pas un signe de vie.

Cependant le père continue à monter, s'acquitte de sa besogne, descend avec sang-froid et se présente d'un air triste, mais calme, aux spectateurs qui l'environnent aussitôt. On le plaint, on veut le consoler, et l'on apprend bientôt, avec horreur, que son fils n'est point tombé, que lui-même l'a précipité du haut du clocher. « Dieux, s'écrie-t-on, est-il possible ? Quelle fureur! quel égarement! — Ecoutez-moi, répondit-il, sans s'émouvoir.

Dans notre métier, il y a des règles, des usages : le plus ancien et le plus expérimenté se hasarde le premier ; le plus jeune le suit : à mesure qu'une échelle est assurée par des cordages, on en élève une autre, qu'on fixe d'abord par en bas, à la partie supérieure de l'autre : alors l'ancien monte sur cette échelle, qui n'est assujétie que du bas, et, secondé de son camarade, qui lui fournit les cordes, il cherche à la fixer par le haut..... C'est là l'opération dangereuse. Comme je m'en occupais à l'extrémité de la plus haute échelle, j'entends tout-à-coup mon fils s'écrier au-dessous de moi : mon père, mon père! j'ai un nuage devant les yeux, je ne sais où je suis. A l'instant je lui porte du pied droit un coup qui l'atteint juste au milieu du front, et il tombe sans pousser un cri..... — Infâme scélérat ! monstre ! quel démon a pu vous pousser à un tel crime ? — Doucement, messieurs, je suis sûrement à plaindre, mais je suis loin de me croire criminel. Dans l'état

que nous exerçons, c'est fait de nous si la tête nous tourne ; celui à qui ce malheur arrive dans une position dangereuse, là où il n'y a pas moyen de s'asseoir et de prendre le temps de se remettre, est un homme perdu sans ressources. Eh ! bien, c'était le cas de mon fils : dès le moment où sa vue fut obscurcie, il n'y avait plus d'espoir ; deux ou trois secondes plus tard il tombait nécessairement, mais avant sa chute et dans ses dernières angoisses, il se serait inévitablement accroché à l'échelle chancelante sur laquelle j'étais ; il l'eut entraînée, et nous serions tombés tous deux..... D'un coup-d'œil j'ai prévu ce résultat immanquable, et je l'ai prévenu en lui portant le coup qui l'a précipité et qui m'a sauvé comme vous voyez.... Dites-moi, vous tous qui me traitez de scélérat, si je m'étais tué en même temps que lui, est-ce lui qui eut nourri sa malheureuse femme, et ses jeunes enfans, qui désormais n'ont rien à espérer que de mon travail? Mourir pour lui ; c'était

peut-être le devoir d'un père ; mais mourir après lui sans utilité, c'est, je crois, ce que ni la religion ni la justice ne sauraient exiger. »

Pendant quelques instans, un silence profond régna dans le rassemblement, mais les clameurs recommencèrent. On arrêta le couvreur, qui fut livré aux tribunaux : il y porta la même fermeté qu'il avait montrée devant le peuple. Comme celui-ci, les juges ne purent résister à un premier mouvement d'horreur ; mais en réfléchissant sur la position dans laquelle il s'était trouvé, et les motifs qu'il donnait à sa conduite, ils reconnurent qu'il avait raisonné d'une manière effrayante, mais juste, et montré une présence d'esprit à laquelle, tout en frémissant, on ne pouvait refuser de l'admiration.

QUATRIÈME SECTION.

FAITS HISTORIQUES.

Derniers momens et belles paroles de S. M. Louis XVIII. — Sa mort. — Son convoi funèbre.

Le monarque dont toute la France a déploré la perte, fit preuve à ses derniers momens d'un courage héroïque et d'une grandeur d'âme surnaturelle. Rempli d'inquiétude sur la santé d'un frère chéri, S. A. R. Monsieur engage fortement le roi à prendre du repos : « Un roi, répondit S. M., peut bien mourir comme les autres hommes, mais il ne doit jamais être malade. — Informé qu'un grand concours de peuple se pressait chaque jour sous les fenêtres des Tuileries

et s'informait avec anxiété de ses nouvelles : « J'ai donc fait quelque bien; » s'écria S. M., et cette idée consolante parut adoucir ses souffrances. — Quelques jours avant d'être obligé de garder le lit, le roi désira de mettre un habit qui ne lui servait plus depuis long-temps. On le lui apporta : l'ayant passé et remarquant qu'il était beaucoup trop large : « Mon pauvre habit, s'écria S. M., il n'y a que toi qui ne me cache pas la vérité. » — Lorsque le roi eut reçu l'extrême-onction, les princes et princesses de la famille royale, après avoir entendu une messe d'actions de grâce à la chapelle, remontèrent chez S. M., qui leur donna sa bénédiction. Le roi leur dit ensuite avec la plus grande sérénité : « Adieu, mes enfans; que Dieu soit avec vous. » — La veille de la mort du roi, le curé de St.-Germain l'Auxerrois avait fait à voix basse des prières près du lit de S. M. Quand il fut sorti, le roi dit à l'un de ses médecins : « Monsieur le curé a prié à voix basse de peur de m'effrayer : je n'ai pas peur de la mort;

il n'y a qu'un mauvais roi qui ne sache pas mourir. »— Après une de ces léthargies qui, dans la journée du 15, firent croire que le roi touchait à sa dernière heure, les hommes de l'art voulurent, à son réveil, faire suspendre les prières; mais le roi donna lui-même l'ordre de les continuer, et s'unit aux assistans. — Voyant que tous les médecins se disposaient à passer la nuit à côté de lui, il dit au vieux et respectable M. Portal : « J'espère que vous irez dormir, vous; votre vie est trop précieuse à l'humanité. » — Quelques jours avant sa mort, on présenta à Louis XVIII un travail relatif à diverses commutations de peines : il les accorda toutes, en disant : « Pour la première fois il me coûte de signer; grâces et faveurs, je voudrais tout réserver à mon frère, car c'est par là que doit toujours commencer le règne d'un Bourbon. »

Le 16 septembre, à 4 heures précises du matin, c'en était fait : Louis XVIII avait cessé de vivre; à 5 heures et demie toutes les cloches de la

capitale annoncèrent cette fatale nouvelle; une foule nombreuse se porta aux Tuileries : à 6 heures du matin les princes et princesses partirent pour S.-Cloud ; l'intérieur des Tuileries et la façade du pavillon de l'horloge furent tout aussitôt tendus en noir. Le public, qui se portait au château avec une affluence extraordinaire, fut introduit avec ordre dans l'appartement du roi par douze personnes à la fois; on traversait l'appartement en passant devant le lit funèbre. En effet on avait exposé d'abord le corps de Sa Majesté sur un lit dans la chambre où il était mort; bientôt on s'occupa des préparatifs de l'embaumement ; on renferma le corps dans le cercueil, et le cœur et les entrailles furent placées dans des vases de plomb, recouverts de vermeil. Cette opération se fit dans le petit salon bleu, en présence du prince de Talleyrand, grand chambellan, des ducs de Blacas et d'Aumont, premiers gentilshommes et autres officiers de la maison. Le cercueil fut porté dans la salle du trône par dix

valets-de-chambre. Il fut dressé procès-verbal de cette cérémonie. Le lit d'honneur était élevé de six gradins et surmonté d'un dais de drap d'or : l'estrade et la couverture du lit étaient également en drap d'or, ainsi que les coussins sur lesquels reposaient la couronne, le sceptre et l'épée. On avait élevé deux autels de la plus grande richesse, aux deux côtés de la salle, laquelle était éclairée par une quantité innombrable de lumières. Deux huissiers portant des masses étaient à l'entrée de la balustrade qui séparait le corps d'avec le public; au pied du cercueil, étaient deux héraults d'armes assis, et à la tête deux gardes de la manche. Une population immense s'est portée pendant plusieurs jours au château et a été admise à contempler cet imposant et triste appareil.

Le jour du convoi funèbre ayant été fixé au 24 septembre, la ville de Paris offrit ce jour là un spectacle noble et touchant. Dès le matin, la population se porta avec affluence dans tous les lieux désignés pour le

passage du cortège funèbre; parmi cette foule innombrable qui se pressait de toutes parts, il n'était pas une personne qui ne portât quelque signe de deuil. Les boutiques étaient fermées comme aux jours de grande solennité religieuse. L'extérieur d'un grand nombre de maisons était drapé de noir et de blanc. A dix heures, le son des cloches et le bruit du canon annonça la levée du corps; et, depuis le moment du départ du convoi, le canon tira par intervalles, et se mêla au roulement des tambours drapés et aux chants funèbres exécutés par les corps de musique. Un silence religieux régnait sur le passage du cortège; tous les regards étaient attendris quand le carrosse des princes passa; mais l'émotion redoubla à la vue du char funéraire qui portait les dépouilles mortelles du feu roi, surmonté des attributs de la puissance et des emblêmes de la religion. Les innombrables assistans se découvrirent par un mouvement spontané, comme pour donner un dernier adieu au monarque que la France avait si

long-temps désiré. Le ciel était sombre et voilé comme s'il eut pris part à la douleur publique.

Le cortège, après avoir traversé la capitale dans l'ordre le plus imposant, dépassa la barrière et marcha constamment, depuis cet endroit jusqu'aux portes de la ville consacrée au saint apôtre de la France, au milieu d'une double haie de spectateurs recueillis et silencieux. Toute la population des environs s'étendait dans la plaine de Saint-Denis et venait à chaque instant grossir le nombre de fidèles; on eut dit que cette vaste plaine était un temple, tant le recueillement du peuple était profond et religieux.

Le convoi arriva à Saint-Denis à deux heures et demie. Les dépouilles mortelles du feu roi furent déposées momentanément dans le monument funèbre érigé au milieu du chœur de la basilique, recouvert du manteau royal et surmonté d'une couronne voilée; le portail, la nef, le chœur et le sanctuaire de l'église étaient ornés d'armoiries brodées et peintes. Des

candelâbres, des filets de lumière et des lampes funéraires formaient le luminaire; au milieu du chœur, on avait élevé un catafalque au-dessus duquel était suspendu, à la voûte, le pavillon royal; des stales drapées et des tribunes entouraient le chœur. Le maître-autel, richement décoré, était surmonté d'un dais orné de pentes de velours, d'une croix en moire d'argent, de riches panaches, d'armoiries, de fleurs de lis et de larmes brodées. On ne saurait dire quel nombre incalculable de fidèles sont venus de tous les points de la France à Saint-Denis pour rendre leurs pieux devoirs au feu roi, dont Charles X va si glorieusement continuer le règne.



Événement singulier.

A Wildeshausen, il est d'usage de ne faire les enterremens que le soir à la nuit tombante, et même plus tard, à la lueur des lanternes. Dernièrement, lors d'un de ces convois funèbres, qui était celui d'une pauvre femme, dès qu'on eut mis le cercueil dans la fosse, on s'aperçut qu'il était soulevé avec bruit, et l'on entendit même quelques gémissemens sourds. On ne douta pas que la femme ne fût encore en vie et qu'elle ne s'agitât dans les limites de son cercueil. On se hâta de l'ouvrir, mais tous les assistans se convainquirent que la femme était réellement morte, et l'on remit la bière dans la fosse; aussitôt même mouvement et mêmes soupirs que la première fois; la frayeur s'empare de tous les assistans, qui ne doutèrent plus que le corps renfermé dans le cercueil ne fût encore animé. On appela un charpentier du voisinage, qui avait une grande renommée d'intrépidité. Celui-ci, ayant de nou-

veau ouvert le cercueil, et reconnu que la femme était réellement morte, résolut d'examiner la fosse, et trouva qu'un homme ivre y était couché : c'était un jeune homme qui, en traversant le cimetière, était vraisemblablement tombé dans la fosse, d'où son état d'ivresse l'avait empêché de se relever, et qui avait ainsi couru le risque affreux d'être enterré vif, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu.

Le Bijoutier.

A l'époque où les malheurs de la révolution forcèrent un si grand nombre de personnes à s'expatrier, M. de N... passa en Angleterre, laissant à Paris sa jeune épouse, déjà mère de cinq enfans. Madame de N..., bientôt arrêtée et jetée dans les prisons de l'Abbaye, échappa, par miracle, aux massacres de septembre; long-temps incarcérée, le 9 thermidor et la chute de Robespierre brisèrent enfin ses chaînes; mais sans cesse tourmentée de l'idée que la femme d'un émigré porterait, tôt ou tard, sa tête sur l'écha-

faud, elle abandonna sa maison et se réfugia, sous un nom supposé, dans un quartier éloigné du sien; ses biens furent confisqués, vendus comme propriétés nationales; et le même jour où madame de N... apprit qu'elle était entièrement ruinée, on lui annonça la mort de son mari, tué dans les rangs de l'armée du prince de Condé.

Quand madame de N... n'aurait pu se résigner à supporter la vie pour elle-même; quand elle n'aurait pas trouvé dans son âme des motifs de consolation et d'espérance, ses enfans, qui l'entouraient et qui n'avaient plus qu'elle sur la terre; son dernier qui, encore attaché à son sein, réclamait tant de soin et tant d'amour, tout lui eût recommandé le courage et lui eût fait un devoir de tenir encore à la vie la plus malheureuse. Elle n'attendit pas, pour chercher dans le travail de ses mains une ressource contre l'infortune, que le peu d'argent qu'elle possédait fût dissipé. Parmi les divers genres d'ouvrage qui se

présentèrent, elle choisit celui de border des souliers de femmes, probablement parce qu'il était le plus lucratif; mais bientôt cet ouvrage manqua, et il lui fut impossible de se procurer une autre occupation.

Après avoir épuisé sa bourse, madame de N... se rendit chez un bijoutier voisin et lui vendit successivement tous les bijoux de luxe qu'elle avait conservés : c'était une timbale d'argent, des boucles d'oreilles et une croix d'or; elle en vint jusqu'à vendre son anneau de mariage. Alors tous les moyens pécuniaires furent épuisés; il ne lui restait plus que des chemises; il fallut bientôt s'en défaire, car les cris de ses enfans lui demandaient du pain : mais où porter ces effets? à qui s'adresser pour en recevoir le prix? son irrésolution était grande; elle savait trop combien ceux qui accaparent ordinairement ces objets abusent de la position des personnes réduites à cette extrémité.

L'orfèvre, chez qui madame de N... avait laissé ses bijoux, lui avait ré-

moigné assez d'égards et d'honnêteté pour obtenir sa confiance; elle crut pouvoir réclamer ses conseils. Il lui offrit de prendre pour son propre compte ce qu'elle songeait à proposer à d'autres, et l'offre fut acceptée avec reconnaissance. Chaque semaine, madame de N... apportait régulièrement une de ses chemises au bijoutier, qui lui en remettait sur-le-champ la valeur, et c'est avec cette somme que, depuis trois mois, la courageuse mère prolongeait sa triste existence, quand tout-à-coup elle cessa de visiter son banquier.

Cet homme s'étonna d'abord de sa disparition. Le ton et les manières distinguées de madame de N... ne l'avaient point abandonnée sous les haillons, et son malheur seul devait la rendre assez intéressante. Ne soupçonnant pas ce qui pouvait lui être arrivé, ou plutôt se doutant de la vérité, le bijoutier s'informa de sa demeure, et, après quelques arrangemens, il vint frapper à sa porte. Nina, petit fille à

peine âgée de sept ans, la lui ouvrit : il aperçut madame de N..., à moitié cachée sous sa couverture, cherchant à réchauffer ses deux plus jeunes enfans qu'elle mouillait de ses larmes.

« Eh quoi ! Madame, lui dit le bijoutier, seriez-vous malade ?.... Comment! seule ici... et cinq enfans autour de vous !... Pourquoi ne m'avez-vous donc pas envoyé votre aînée ? — J'ai tout vendu, tout épuisé, lui répond madame de N... ; il ne me reste pas même un dernier lambeau de mes chemises ; vous me voyez réduite à me tenir nuit et jour sous cette couverture, pouvais-je me rendre chez vous ? je n'avais plus que des larmes à y porter. — Infortunée ! et de quoi vivez-vous donc, vous et vos enfans ? — Hélas ! nous mangeons le pain que la section fournit aux pauvres ; c'est notre unique nourriture, notre seule ressource ! — Pas même un peu de soupe pour des enfans si faibles !... » Madame de N... ne pouvait étouffer ses sanglots, car elle sentait plus

que personne les affreux besoins des êtres si chers à son cœur. « Allons, Madame, essayez de calmer vos douleurs; il vous a fallu bien du courage et de la force pour supporter tant d'infortune; que la vertu qui vous a guidée jusqu'ici vous soutienne encore. Un sort moins déplorable vous est sans doute réservé; il faut du moins l'attendre!.....

Ecoutez-moi, vous avez déposé dans ma maison vos boucles d'oreilles, votre anneau, votre croix et douze chemises; voilà tous vos effets. J'ai tiré 1,200 fr. de votre timbale qui m'a paru un meuble assez inutile pour vous : voilà cette somme qu'il faut que vous acceptiez; quaut à l'argent que vous avez reçu de moi, je vous prie de le considérer comme un prêt, comme une simple avance; et c'est une affaire que nous réglerons ensemble dans des temps plus heureux. »

A ces mots, le bijoutier s'échappe et disparaît sans attendre la réponse d'une femme demeurée immobile et saisie de joie et d'étonnement.

Je ne veux point chercher à peindre ici la reconnaissance, elle dut être aussi vive que le malheur était grand, et que l'action du bienfaiteur était noble et généreuse. Loin de rougir de sa misère et des dons qui venaient la soulager, madame de N... publia son histoire et pria même un écrivain du temps de la raconter dans son journal; Gallais le fit avec tous les ménagemens nécessaires à une époque où l'on n'osait pas encore paraître vertueux, et où l'humanité, envers certaines personnes, aurait pu passer pour un crime.

Femmes brûlées.

Il paraît, d'après des papiers qui viennent d'être imprimés par ordre de la Chambre des Communes d'Angleterre, que huit cent trente-neuf femmes se sont brûlées volontairement sur le bûcher de leurs époux, au Bengale, pendant l'année 1818; que, dans l'année 1819, on n'a compté que six cent cinquante de ces victimes de la superstition, et

seulement cinq cent quatre-vingt-dix-sept en 1820. Ce qui offre, en 1819, une diminution de cent quatre-vingt-neuf sur l'année précédente, et en 1820, une diminution de cinquante-trois sur 1819. Parmi ces femmes, il s'en trouvait, en 1819, cent douze qui avaient de soixante à soixante-dix ans; soixante-neuf, de soixante-dix à quatre-vingts ans; vingt-six, de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans; et deux, de quatre-vingt-dix à cent ans.

Les filles de l'île Rahopou.

C'est dans cette île que l'aimable nature se montre dans toute sa simplicité. A peine des voyageurs sont-ils arrivés au mouillage, que des centaines de jeunes filles, jolies, fraîches et bien faites, dans le costume de nos premiers pères, se précipitent dans les flots et viennent nager autour du navire, comme des troupes de néréides; bientôt elles vous font signe de les suivre dans leurs bosquets, et vous indiquent naïvement quel sera le prix de votre

obéissance ; elles ne vous trompent point, elles tiennent complètement leurs promesses ; mais les bons sauvages surviennent, ils vous assomment, vous font cuire, et les belles nymphes qui vous ont séduit prennent gaîment leur part de ce charmant repas. Amis de la nature, courez à Rahopou, vous serez sûrs au moins d'y passer un joli moment.

Du deuil chez les différens peuples de la terre.

Il est peu de cérémonies qui présentent parmi les hommes plus de contrastes que le deuil et les funérailles. Tout le monde connaît la magnificence des obsèques des Romains et leurs jeux funèbres. Les Grecs brûlaient aussi leurs morts de qualité ; ils avaient aussi leur repas des funérailles, leurs lamentations obligées, leurs pleureuses à gages ; mais ils montraient en général, dans ces occasions, une douleur moins fastueuse et une plus grande piété. Les Perses enterraient les corps ; les

Scythes les mangaient; les Indiens les enveloppaient d'une espèce de laque pour les conserver; les Egyptiens les salaient, les desséchaient, les montraient aux jours de fêtes, les plaçaient à table parmi les convives, les gardaient comme leur dépôt le plus précieux, et se prêtaient réciproquement de l'argent sur cette étrange hypothèque. Aujourd'hui, l'usage des danses aux funérailles n'a plus guère lieu que dans l'Inde et parmi quelques nations sauvages; les repas se font encore dans plusieurs contrées de l'Europe : partout ailleurs, la cérémonie de l'enterrement est lugubre et silencieuse, ce qui n'empêche pas de chercher à l'oublier le plutôt possible. Nous faisons pourtant un peu plus de façons pour les morts qui ont quelque importance : ils sont suivis de leur carrosse, ou bien d'un cheval de parade que l'on a eu soin de faire jeûner, et qui semble partager l'affliction du cortège. Les Orientaux, de qui cet usage est tiré, faisaient pleurer les

chevaux, qui menaient le deuil, par le moyen d'une poudre préparée qu'on leur soufflait dans les narines.

En Italie, le deuil, autrefois, était blanc pour les femmes, et brun pour les hommes; en Chine, il est blanc; en Turquie, en Syrie, en Arménie, il est bleu; en Egypte, jaune; en Ethiopie, gris. Chacune de ces couleurs avait originairement sa signification : le blanc est l'emblême de la pureté; le bleu céleste indique l'espace où l'âme doit s'envoler après la mort; le jaune, ou la couleur de feuille-morte, montre la mort comme la fin de toute espérance humaine, et l'homme tombant comme la feuille d'automne; le gris rappelle la couleur de la terre, notre mère commune; et le noir, qui est la couleur funèbre adoptée aujourd'hui dans toute l'Europe, fait allusion à l'éternelle nuit.

En Angleterre, le souverain ne s'habille jamais en noir, il porte le rouge en signe de deuil. Jusqu'au règne de Charles VIII, le blanc a été en France la couleur funèbre. L'em-

pereur Léopold, qui mourut en 1705, était dans l'usage de ne point se faire la barbe durant tout le temps du deuil. En cela il imitait les juifs. Les impératrices douairières ne quittent jamais leur deuil, et leurs appartemens sont tendus de noir jusqu'à leur mort.

Le chancelier de France est le seul homme du royaume qui ne porte point le deuil. Les frères, les neveux, les cousins des papes ne le portent pas non plus : le bonheur d'avoir un pape dans sa famille est trop grand pour qu'on puisse s'affliger même de sa mort.

Mais le plus curieux de tous ces usages est peut-être celui de ces peuples de l'antiquité qui s'habillaient en femmes, quand ils perdaient leurs parens, afin, disaient-ils, que le ridicule de leurs vètemens les fit plutôt rougir de leur douleur.

Le fameux orateur Crassus, qui fut consul et censeur, ne laissa pas de porter publiquement le deuil d'une lamproie qui lui mourut, parce qu'elle le connaissait à sa voix, et

qu'elle venait manger dans sa main. Et même quelqu'un le lui ayant reproché en plein sénat, loin de le nier ou de s'en excuser comme d'une faiblesse, il déclara qu'il s'en glorifiait comme d'une marque singulière de piété et de bon naturel.

Le rocher d'Onkar-Mundatattah. Les étrangleurs de Malva.

On lit dans un ouvrage publié en Angleterre, sous le titre de *Mémoire des Indes*, que lorsqu'une femme *radjeponte* a été long-temps stérile, elle fait souvent le vœu que son premier-né s'immolera lui-même aux dieux, en se précipitant du haut d'un rocher de la province de Malva, qui est élevé de cent vingt pieds, taillé à pic, et qu'on nomme Onkar-Mundatattah.

Dès sa plus tendre enfance, la mère informe l'enfant du vœu qu'elle a fait, et elle lui en frappe tellement l'imagination, qu'il regarde ce sacrifice comme sa destinée inévitable. Une croyance religieuse veut

que la victime renaisse sur-le-champ et prenne le rang de rajah dans l'autre monde ; s'il survit au saut fatal, il devient rajah du district d'Onkar-Mundatattah; on prétend même que les princes actuels de cette contrée descendent d'un individu qui s'offrit ainsi en holocauste et qui eut le bonheur d'échapper à la mort. Aussi a-t-on soin de mêler aujourd'hui dans les alimens des hommes prêts à se précipiter du rocher, quelque poison qui assure la tranquillité du rajah régnant.

On voit, du reste, la plupart de ces insensés marcher vers l'abîme comme s'ils y étaient poussés par une puissance invisible ; l'imagination des autres est exaltée au moyen de quelques boissons spiritueuses; mais tous, une fois parvenus sur le rocher, chercheraient en vain à fuir : dès qu'on les voit reculer, des hommes armés les assomment.

De tels sacrifices se consomment encore fréquemment de nos jours.

Le même ouvrage nous apprend que des voleurs et des brigands de

profession se forment dans l'Inde en tribus régulières, qui ont leurs lois, coutumes et institutions. Dans la province de Malva, on distingue les thugs, qui sont une bande de mendians vagabonds, parmi lesquels se montrent beaucoup de bramins; ils accostent les voyageurs auxquels ils supposent de l'argent ou des effets précieux. Tantôt ils leur demandent leur protection, tantôt ils leur offrent la leur; ils prennent toutes sortes de déguisemens, et se reconnaissent par des signes convenus : mais sous leurs vêtemens ils portent un lacet de soie qu'ils jettent brusquement autour du cou de leurs victimes, qu'ils étranglent et dépouillent aussitôt. On dit même que le nombre des voyageurs ne les effraie jamais; qu'ils ont l'art de les attirer dans leurs cabanes ou dans leurs bois, et que, mêlant des drogues soporifiques aux alimens qu'ils leur apportent, ils les endorment ainsi et les étranglent ensuite avec leurs lacets.

Effroyable anecdote.

Pendant la dernière peste d'Espagne, dans l'automne de 1821, il y arriva un étranger que l'on disait alternativement juif, turc, arménien et renégat : c'était un marchand qui avait amassé une grande fortune. Cet homme, que l'on aurait pris pour un patriarche, à cause de sa longue barbe blanche, avait été témoin volontaire de toutes les pestes qui ont désolé l'empire turc depuis quelques années. Lorsqu'il apprenait que ce fléau avait éclaté dans une ville, il s'y rendait de suite, sous prétexte de faire son commerce d'une manière beaucoup plus avantageuse. Il ne répondait jamais clairement aux questions qu'on lui adressait.

« Il paraissait fort extraordinaire qu'un vieillard, déjà si riche, pût s'exposer continuellement à une mort qui semblait inévitable. Quand il arrivait dans une ville où régnait la peste, il s'enveloppait de la tête aux pieds de toile goudronnée, se

couvrait les mains de gants de cuir noir, la figure d'un masque de verre, et monté sur des échasses et un bâton à la main avec un croc de fer au bout, il entrait dans les maisons où il prenait tout ce qui lui convenait, et arrachait les bijoux que portaient quelquefois les cadavres des pestiférés; on assure que, plus d'une fois, il a hâté les effets de la peste, et a donné le coup de mort aux victimes dont les cris l'auraient empêché de commettre ses vols.

» Si le hasard le conduisait dans une maison où la peste ne s'était pas encore manifestée, il s'annonçait comme médecin, et malheur à ceux qui se fiaient à lui. Chargé de trésors, il retournait toujours à Venise, où il attendait une nouvelle occasion d'exercer son horrible industrie. Appelé à Barcelonne par la peste qui y éclata l'année dernière, il y avait déjà exercé son horrible métier pendant une quinzaine de jours, quand on le surprit au moment où il poignardait un malade qui était dans le délire : c'était un jeune français fort

aimé à Barcelonne à cause de sa probité; il venait de perdre sa femme et deux fils, et luttait lui-même contre la mort qui l'avait épargné jusqu'alors. Il fut pour ainsi dire assassiné dans les bras de son compatriote, le capitaine R..., qui était son ami, et qui arriva au moment où le jeune français recevait le coup mortel : il s'établit une lutte entre le capitaine et l'assassin, qui, se voyant vaincu, lui offrit de l'or pour sauver sa vie; mais un coup d'épée termina l'existence de ce monstre; les magistrats firent pendre son corps au coin d'une rue, et tout ce qui se trouvait chez lui fut vendu au profit des pauvres. »



CINQUIEME SECTION.

DE LA LOTERIE.

Tableau de progression des Loteries royales de France.

Extraits simples.	Ambes simples.	Ternes.	Quaternes.	Extr. déter. sur toutes les sorties.	Ambes dét. sur toutes les sorties.
1	.	.	.	5	.
2	1	.	.	10	20
3	3	1	.	15	60
4	6	4	1	20	120
5	10	10	5	25	200
6	15	20	15	30	300
7	21	35	35	35	420
8	28	56	70	40	560
9	36	84	126	45	720
10	45	120	210	50	900
11	55	165	330	55	1100
12	66	220	495	60	1320
13	78	286	715	65	1560
14	91	364	1001	70	1820
15	105	455	1365	75	2100
16	120	560	1820	80	2400
17	136	680	2380	85	2720
18	153	816	3060	90	3060
19	171	969	3876	95	3420
20	190	1140	4845	100	3800
21	210	1330	5985	105	4200
22	231	1540	7315	110	4620
23	253	1771	8855	115	5060
24	276	2024	10626	120	5520
25	300	2300	12650	125	6000
26	325	2600	14950	130	6500
27	351	2925	17550	135	7020

Tirages de la Loterie royale de France, depuis le 1er juillet 1823 jusqu'au 30 juin 1824.

PARIS,

Les 5, 15 et 25 de chaque mois.

Juillet . .	65	27	2	26	18
idem. . .	60	86	11	64	74
idem. . .	85	25	32	54	28
Août. . .	76	11	10	9	16
idem. . .	54	65	34	83	23
idem. . .	24	57	35	9	5
Septembre.	4	2	47	80	14
idem. . .	70	46	35	6	11
idem. . .	25	12	4	28	68
Octobre. .	31	88	9	27	59
idem. . .	84	10	22	79	3
idem. . .	22	58	47	53	77
Novembre.	78	5	6	7	64
idem. . .	50	12	71	89	80
idem. . .	86	42	88	31	61
Décembre.	83	49	33	53	10
idem. . .	83	60	71	78	32
idem. . .	44	76	79	1	75

ANNÉE 1824.

Janvier. .	8	38	76	36	18
idem. . .	35	22	13	44	75
idem. . .	18	81	3	41	51
Février. .	18	52	62	24	78
idem. . .	2	53	33	17	7
idem . . .	90	78	1	36	77
Mars. . .	36	65	15	22	43
idem. . .	25	70	43	6	12
idem . . .	24	13	40	25	85
Avril. . .	36	25	26	77	14
idem. . .	42	34	71	46	90
idem. . .	19	87	41	85	78
Mai . . .	44	24	90	53	62
idem. . .	29	20	34	3	68
idem. . .	72	62	87	41	22
Juin. . .	32	69	36	72	12
idem. . .	76	61	26	40	90
idem. . .	24	4	15	28	82

TIRAGES DE STRASBOURG,

1823,

Les 7, 17, 27 de chaque mois.

Juillet . .	90	31	46	58	65
idem. . .	90	6	26	29	5
idem. . .	81	11	3	84	4
Août. . .	87	51	68	12	89
idem. . .	42	11	15	16	80
idem. . .	22	88	81	66	10
Septembre.	24	43	45	10	66
idem. . .	9	2	29	63	58
idem. . .	32	44	69	88	67
Octobre. .	80	35	71	26	32
idem. . .	47	42	41	36	20
idem. . .	81	24	1	45	70
Novembre.	46	82	36	76	13
idem. . .	34	21	27	13	69
idem. . .	90	65	66	62	44
Décembre.	11	51	81	7	21
idem. . .	62	37	73	69	30
idem. . .	56	7	90	63	83

ANNÉE 1824.

Janvier. .	23	30	56	46	44
idem. . .	43	19	29	45	22
idem. . .	65	6	61	72	3
Février. .	81	86	66	8	67
idem. . .	70	18	50	44	32
idem. . .	43	29	45	58	80
Mars. . .	41	45	89	76	7
idem. . .	7	75	46	63	56
idem. . .	86	80	37	61	41
Avril. . .	77	74	23	65	64
idem. . .	21	54	64	31	12
idem. . .	13	72	59	36	16
Mai . . .	72	69	74	33	38
idem. . .	26	89	87	77	9
idem. . .	26	3	65	64	28
Juin. . .	76	71	60	4	73
idem . .	34	80	33	57	30
idem . .	48	90	52	20	26

Tirages de LILLE,

1823,

Les 1, 11 et 21 de chaque mois.

Juillet . .	20	57	54	86	69
idem. . .	14	83	37	89	15
idem. . .	90	52	37	89	15
Août. . .	69	4	41	28	51
idem. . .	87	27	10	34	9
idem. . .	31	54	60	47	23
Septembre.	90	3	84	37	75
idem. . .	2	41	55	23	9
idem. . .	89	11	51	70	20
Octobre. .	22	64	21	67	90
idem. . .	75	78	1	43	23
idem. . .	63	71	86	68	25
Novembre.	89	36	82	55	39
idem. . .	30	48	2	56	76
idem. . .	9	34	54	25	75
Décembre.	90	37	30	59	1
idem. . .	14	57	33	19	23
idem. . .	78	90	64	23	31

ANNÉE 1824.

Janvier. .	5	50	83	64	69
idem. . .	11	5	48	83	32
idem. . .	41	4	37	63	28
Février. .	79	49	43	51	1
idem. . .	23	66	29	13	80
idem. . .	52	64	2	67	77
Mars. . .	82	11	33	7	28
idem. . .	86	75	44	78	50
idem. . .	58	86	26	87	66
Avril. . .	24	69	66	76	51
idem. . .	51	39	37	65	38
idem. . .	30	72	15	79	61
Mai . . .	69	11	35	71	63
idem. . .	60	70	73	51	65
idem. . .	2	9	70	26	39
Juin . . .	56	45	72	39	25
idem. . .	41	24	39	62	72
idem. . .	26	53	79	27	42

TIRAGES DE LYON,

1823,

Les 9, 19, 29 de chaque mois.

Juillet . .	64	43	89	22	49
idem. . .	56	74	13	78	51
idem. . .	9	37	52	57	7
Août. . .	76	32	53	21	6
idem. . .	16	83	41	55	20
idem. . .	40	14	47	43	12
Septembre.	63	42	79	68	7
idem. . .	67	10	89	72	74
idem. . .	79	80	47	30	59
Octobre. .	42	43	58	50	34
idem. . .	53	48	25	6	16
idem. . .	78	33	56	76	36
Novembre.	20	75	16	40	1
idem. . .	19	58	44	28	34
idem. . .	17	72	77	30	61
Décembre.	87	55	40	28	18
idem. . .	77	35	30	62	23
idem. . .	47	80	66	42	20

ANNÉE 1824.

Janvier. .	31	35	1	17	46
idem. . .	19	50	12	7	79
idem. . .	34	66	80	72	5
Février. .	71	73	82	83	22
idem. . .	42	60	49	73	29
idem. . .	40	52	72	30	76
Mars. . .	13	35	47	7	11
idem. . .	9	24	75	34	68
idem. . .	82	79	27	41	86
Avril. . .	51	35	57	22	64
idem. . .	38	14	53	12	19
idem. . .	64	43	62	77	10
Mai . . .	85	11	64	15	61
idem. . .	44	53	42	4	23
idem. . .	55	32	8	58	62
Juin. . .	56	45	72	39	25
idem. . .	3	34	12	19	32
idem. . .	10	14	24	35	49

Tirages de BORDEAUX,

1823,

Le 2, 12 et 22 de chaque mois.

Juillet . .	32	61	55	81	27
idem. . .	37	40	14	44	89
idem. . .	76	54	38	8	13
Août . . .	57	6	17	10	50
idem. . .	52	9	13	21	76
idem. . .	78	55	36	60	24
Septembre.	47	2	88	56	10
idem. . .	41	30	13	80	43
idem. . .	49	37	63	68	38
Octobre. .	77	3	19	26	21
idem. . .	74	18	23	2	58
idem. . .	1	81	35	79	27
Novembre.	8	81	26	41	21
idem. . .	10	44	56	22	17
idem. . .	18	76	20	66	80
Décembre.	67	89	26	71	59
idem. . .	65	30	88	20	56
idem. . .	73	84	33	54	2

MANCHE....... M. le comte d'Estourmel, préfet, à Saint-Lo.
sous-préfets. MM. Regnouf, à Avranches; Lemaistre, à Cherbourg; Pacquet-Beauvais, à Coutances; de l'Espinasse, à Mortain; du Trésor, à Valogne.

MARNE......... M. le baron de Jessaint, préfet, à Chaalons.
sous-préfets. MM. de Driouville, à Epernay; le comte de Gestas, à Rheims; Colomb d'Arcine, à Sainte-Ménéhould; Onfroy de Bréville, à Vitry-le-Français.

Haute-MARNE. M. de Saint-Genest, préfet, à Chaumont.
sous-préfets. MM. Berthot, à Langres; Clément-Leblanc, à Vassy.

MAYENNE...... M. de Freslon, préfet, à Laval.
sous-préfets. MM. d'Ozonville, à Châteaugontier; de Villeron, à Mayenne.

MEURTHE..... M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, préfet, à Nancy.
sous-préfets. MM. Dufays, à Château-Salins; le chevalier de Milon de Villiers, à Luneville; le chevalier de Maurey, à Sarrebourg; de Prailly, à Toul.

MEUSE.......... M. Romain, préfet, à Bar-le-Duc.
sous-préfets. MM. Clément Frayssinous, à Commercy; Humbert, à Montmedy; Tessières, à Verdun.

MORBIHAN..... M. le comte de Chazelles, préfet, à Vannes.
sous-préfets. MM. Le Melorel de la Haichois, à Lorient; de Boishamon, à Ploermel; Lebare, à Pontivy.

MOSELLE....... M. de Balzac, préfet, à Metz.
sous-préfets. MM. J. N. C. F. Ternaux, à Briey; Tinseau, à Sarreguemines; Teissier, à Thionville.

NIÈVRE......... M. de Villeneuve, préfet, à Nevers.
sous-préfets. MM. Salonnier de Chaligny, à Château-Chinon; Dupin, à Clamecy; Cuminet-Gérard-Auvity, à Cosne.

NORD............ M. le comte de Murat, préfet, à Lille.
sous-préfets. MM. le vicomte de Bardonenche, à Avesnes; Gardon de Garsignies, à Cambray; Duplaquet, à Douai; Deschodt, à Dunkerque; Royer, à Hazebrouck.

OISE.............. M. de Puymègre, préfet, à Beauvais.
sous-préfets. MM. le comte de Dreuille, à Clermont; Borel de Favencourt, à Compiègne; Goulliart-Martine, à Senlis.

ORNE............ M. Séguier, préfet, à Alençon.
sous-préfets. MM. le comte de Chambray, à Argentan; Druet-Desvaux, à Domfront; d'Aubers fils, à Mortagne.

PAS DE CALAIS. M. Blin de Bourdon, préfet, à Arras.
sous-préfets. MM. de Normandie, à Béthune; Charles Le Cordier, à Boulogne; Des Garets, à Montreuil; Delaage, à St.-Omer; Belvalet, à St.-Pol.

PUY DE DOME. M. le comte d'Allonville, préfet, à Clermont-Ferrand.
sous-préfets. MM. Matussières-Dupeyraud, à Ambert; Girot de Langlade, à Issoire; Dutour de Salvert, à Riom; Vimal Duvernin, à Thiers.

B. PYRÉNÉES. M. Dessolle, préfet, à Pau.
sous-préfets. MM. ...., à Bayonne; Dandurain, à Mauléon; le baron de Duplaa, à Oloron; de Lom, à Orthez.

H. PYRÉNÉES. M. Jahan de Belleville, préfet, à Tarbes.
sous-préfets. MM. de Larouzière, à Argelès; Gauthier-d'Hauteserve, à Bagnères.

PYRÉNÉES Or. M. le marq. d'Auberjon, préfet, à Perpignan.
sous-préfets. MM. Renard de Saint-Malo, à Ceret; le baron d'Uhart, à Prades.

BAS-RHIN....... M. Esmangart, préfet, à Strasbourg.
sous-préfets. MM. Betting de Lancastel, à Saverne; Roesch, à Schélestat; de Blair, à Wissembourg.

HAUT-RHIN... M. de Jordan, préfet, à Colmar.
sous-préfets. MM. Ruell, à Altkirch; le comte d'Agrain des Hubas, à Belfort.

RHONE.......... M. le comte de Brosses, préfet, à Lyon.
sous-préfet. M. Bruys-d'Ouilly, à Villefranche.

HAUTE-SAONE. M. le baron de Villeneuve-Bargemont, préfet, à Vesoul.
sous-préfets. MM. Guillaume, à Gray; le baron du Coëtlosquet, à Lure.

SAONE ET L. M. le comte de Bourblanc, préfet, à Mâcon.
sous-préfets. MM. le vicomte de Berenger, à Autun; de Chardonnet, à Châlons; Anglès, à Charolles; Bellocq, à Louhans.

SARTHE......... M. André d'Arbelles, préfet, au Mans.
sous-préfets. MM. de la Bouillerie, à la Flèche; Contencin, à Mamers; Barbier de Préville, à St.-Calais.

SEINE............ M. le comte Chabrol de Volvic, préfet, à Paris.
sous-préfets. MM. le marquis d'Alon, à Saint-Denis; ...., à Sceaux.

SEINE ET M... M. le comte de Goyon, préfet, à Melun.
sous-préfets. MM. Le Brun de Charmettes, à Coulommiers; de Thieusy, à Fontainebleau; de Chantelou, à Meaux; Dupré, à Provins.

SEINE ET OISE. M. le baron Desbouches, préfet, à Versailles.
sous-préfets. MM. Croze, à Corbeil; Laboulinière, à Etampes; de Boissy, à Mantes; Martin, à Pontoise; Verdheres, à Rambouillet.

SEINE-INFÉR. M. le baron de Vanssay, préfet, à Rouen.
sous-préfets. MM. le comte Woldemar de Brancas, à Dieppe; Cartier, au Hâvre; de Viel-Castel, à Neufchâtel; ...., à Yvetot.

DEUX SÈVRES. M. de Roussy, préfet, à Niort.
sous-préfets. MM. Duplessis de Grenedan, à Bressuire; Delinière, à Melle; Duminil, à Parthenay.

SOMME.......... M. de Toqueville, préfet, à Amiens.
sous-préfets. MM. de Carrière, à Abbeville; .... à Doullens; Gomiecourt, à Montdidier; le baron de Boutteville, à Péronne.

TARN............ M. le vicomte de Cazes, préfet, à Albi.
sous-préfets. MM. de Bonne de Lesdiguières, à Castres; Bayne, à Gaillac; du Bosquet de Villebrunier, à Lavaur.

TARN ET GAR. M. de Limairac, préfet, à Montauban.
sous-préfets. MM. Chalon, à Castel-Sarrasin; Duprat (Raymond), à Moissac.

VAR.............. M. Dauderic, préfet, à Draguignan.
sous-préfets. MM. Serrin, à Brignolles; de Bovis, à Grasse; de la Boissière, à Toulon.

VAUCLUSE..... le vicomte [illegible], préfet, à Avignon.
sous-préfets. MM. de M[illegible], à Apt; Megret d'Etigny, à Carp[illegible] le comte de Pontbriant, à Orange.

VENDÉE..... ... M. de Cu[illegible], préfet, à Bourbon-Vendée.
sous-préfets. MM. Pros[illegible], à Fontenay; Auvynet aîné, au[illegible] d'Olonne.

VIENNE........ M. le comte de [illegible], préfet, à Poitiers.
sous-préfets. MM. le baron de Beauchamp, à Chatellerault; Jouilleton, à Civray; Saint-Gemme, à Loudun; Augier [illegible] Cremier, à Montmorillon.

Haute-VIENNE. M. le baron de Wismes, préfet, à Limoges.
sous-préfets. MM. de [illegible], à Bellac; Bourdeau, à Rochechouard; Gondinet, à Saint-Yriex.

VOSGES.......... M. de Me[illegible], préfet, à Epinal.
sous-préfets. MM. de Bonfils, à Mirecourt; Cherrier fils, à Neufchateau; Clément, à Remiremont; Richard d'Aboncourt, à Saint-Dié.

YONNE.......... M. le marquis de Gasville, préfet, à Auxerre.
sous-préfets. MM. Ba[illegible]-des-Signes, à Avallon; Busson, à Joign[illegible] Jules Ferrand, à Sens; Baume, à Tonnerre.

Justices de paix de la ville de Paris.

Premier arrondissement, rue Caumartin, n. 33.
M. Pinart, juge de paix, rue Caumartin, n°. 33.
Deuxième arrondissement, rue d'Antin, n°. 3.
M. Lerat de Magnitot, juge de paix, rue Neuve-des-Petits-Ch., n°. 58.
Troisième arrondissement, aux Petits-Pères, place des Victoires.
M. d'Orival de Criel, juge de paix, rue Paradis-Poissonnière, n°. 3.
Quatrième arrondissement, place du Chevalier du Guet, n°. 4.
M. Combouzou, juge de paix, rue du Four-Saint-Honoré, n°. 9.
Cinquième arrondissement, rue Thévenot, n°. 4.
M. ...., juge de paix, rue Thévenot, n°. 4.
Sixième arrondissement, rue d'Angoulême, n°. 8.
M. Bérard de Favas, juge de paix, rue d'Angoulême, n°. 8.
Septieme arrondissement, rue du Roi de Sicile, n°. 32.
M. Chauvet, juge de paix, rue du Roi de Sicile, n°. 32.
Huitième arrondissement, Place Royale, n°. 14, hôtel de la Mairie.
M. Pinatel, *doyen*, juge de paix, rue des Tournelles, n°. 54.
Neuvième arrondissement, rue Beautreillis, n°. 14.
M. Lambert-Sainte-Croix, juge de paix, rue Beautreillis, n°. 14.
Dixième arrondissement, rue de Grenelle S. G., n°. 40.
M. Lizot, juge de paix, rue de Grenelle S. G., n°. 40.
Onzième arrondissement, rue Servandoni, n°. 24.
M. Boursier, juge de paix, rue Servandoni, n°. 24.
Douzième arrondissement, rue des Bernardins, n°. 22.
M. de Forcade de la Roquette, juge de paix, quai de la Tournelle, n°. 33.

ANNÉE 1824.

[illegible] . .	76	44	66	60	48
[illegible] . .	37	10	9	14	39
[illegible] . .	81	23	1	79	36
[illegible]er. . .	79	43	27	49	64
[illegible]m. . .	61	19	27	50	21
[illegible]m. . .	83	1	46	13	24
[illegible]rs. . .	45	71	18	47	57
[illegible]m. . .	73	27	72	49	50
idem. . .	58	8	66	85	41
Avril. . .	45	40	54	30	38
[illegible]em. . .	11	30	55	82	74
[illegible]em. . .	72	12	47	27	81
[illegible]ai . . .	8	44	47	51	19
[illegible]dem. . .	15	38	17	89	20
idem. . .	26	35	10	46	40
Juin . . .	52	14	79	60	47
idem. . .	25	62	2	19	29
idem. . .	63	44	70	74	49

